

# État des lieux de l'avancement des opérations de connaissance et de gestion sur les milieux humides du littoral du Languedoc-Roussillon

Tableau de bord pour alimenter le plan d'actions zones humides littorales et lagunes du SRCE en déclinaison de la convention régionale zones humides sur les lagunes

Maître d'ouvrage :



Maître d'œuvre :



Partenaire :



**Projet 2013**

Rapport final

Pour plus d'informations, consultez le site du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. OBJECTIFS, METHODES ET LIVRABLES.....	4
I.A. Objectifs et méthodes.....	4
I.B. Livrables.....	7
I.B.1. Enquêtes.....	7
I.B.2. Etat des lieux des actions par bassin versant.....	7
I.B.3. Coordonnées des structures.....	27
I.B.4. Restitution régionale de l'état des lieux.....	27
II. ACTIONS PILOTES ET NOVATRICES.....	28
II.A. Actions transversales.....	28
II.B. Amélioration de la connaissance et sensibilisation des acteurs.....	29
II.C. Maintien et restauration des continuités écologiques littorales.....	30
III. PISTES DE TRAVAIL ET D'ACTION.....	34
III.A. Actions transversales.....	34
III.B. Amélioration des connaissances et sensibilisation des acteurs.....	34
III.B.1. Valorisation.....	34
III.B.2. Connaissance (localisations et fonctions).....	35
III.C. Maintien et restauration des continuités écologiques littorales.....	35
III.C.1. Protection.....	35
III.C.2. Gestion.....	36
IV. CONCLUSION.....	37
ANNEXES.....	38

Le présent document doit être cité comme suit :

État des lieux de l'avancement des opérations de connaissance et de gestion sur les milieux humides sur le littoral du Languedoc-Roussillon. Tableau de bord de suivi pour alimenter le plan d'actions zones humides littorales et lagunes du SRCE en déclinaison de la convention régionale zones humides sur les lagunes. Rapport établi sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL L-R, maître d'œuvre : Tour du Valat en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon dans le cadre du programme du Pôle-relais lagunes méditerranéennes. 37 p. + annexes.

# INTRODUCTION

Dans le cadre de la loi Grenelle 1 (loi n°2009-967 du 3 août 2009) il est prévu que les continuités écologiques soient préservées pour garantir le fonctionnement des corridors écologiques reliant les réservoirs de biodiversité. **La loi Grenelle 1 a généré le projet de Trame Verte et Bleue** (TVB, verte pour les milieux terrestres et bleue pour les milieux aquatiques) **dont le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) est l'outil de déploiement dans les régions.** En Languedoc-Roussillon, une concertation entre acteurs locaux est en cours pour identifier la cartographie de la TVB inscrite dans le SRCE et le plan d'action associé. Le SRCE du Languedoc-Roussillon sera soumis à enquête publique en 2014. La cartographie des continuités écologiques constitue un document à prendre en compte (au sens juridique du terme) dans les documents de planification d'urbanisme. Les zones humides, en particulier celles saumâtres, spécifiques du littoral Languedoc-Roussillon, sont identifiées comme des zones majeures à préserver à l'interface de la trame verte et bleue.

**Compte tenu de l'enjeu zone humide en Languedoc-Roussillon, une convention régionale « zones humides » 2012-2013 a été signée le 1<sup>er</sup> août 2012 entre le préfet de région, les agences de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Adour-Garonne, l'ONEMA, le Conseil régional du Languedoc-Roussillon (L-R) et les cinq Conseils généraux du L-R.** Par cette convention, ces partenaires reconnaissent l'intérêt de préserver les zones humides tant pour les enjeux écologiques, que socio-économiques qui y sont associés. Cette convention matérialise l'engagement de ces partenaires pour œuvrer communément à la préservation et à la mise en valeur des zones humides. Cette convention d'application complète spécifiquement pour les zones humides, la « convention-cadre état/agence/région pour une gestion durable et solidaire de l'eau en L-R ». Les parties prenantes se sont engagées dans le cadre de leurs politiques respectives à s'impliquer dans la mise en œuvre de cette convention.

**Le présent état des lieux des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le littoral du Languedoc-Roussillon est réalisé à la fois dans le cadre du plan d'action zones humides littorales et lagunes du SRCE en élaboration et de la déclinaison de la convention régionale « zones humides ».** L'objectif est de faire la synthèse des opérations de connaissance, de protection ou de gestion spécifiquement sur les milieux humides littoraux (zones humides et lagunes) en Languedoc-Roussillon. L'état des lieux doit déboucher sur l'identification des actions exemplaires de connaissance, de protection ou de gestion. La gouvernance de l'étude s'est articulée autour d'un COmité de PILotage (COPIL) composé de la DREAL L-R (maître d'ouvrage et financeur), l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, le Conseil régional du L-R, la Tour du Valat et le Conservatoire d'Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R). Ce COPIL s'est réuni 3 fois durant l'année 2013 (13/05, 9/09, 18/11). L'étude réalisée pour la DREAL L-R, a été confiée en maîtrise d'œuvre à la Tour du Valat qui s'est appuyé sur le CEN L-R dans le cadre du programme du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

Le périmètre géographique de l'étude est centré sur les communes côtières et/ou jouxtant une lagune. L'étude s'intéresse aux opérations menées sur les milieux humides littoraux - zones humides littorales et lagunes (plan d'eau >50ha). Les actions pilotes et novatrices portant sur l'amélioration de la qualité de l'eau n'entrent pas dans le champ de cette synthèse, à l'exception de celles concernant les pesticides.

# I. OBJECTIFS, METHODES ET LIVRABLES

## I.A. Objectifs et méthodes

Le premier objectif du présent rapport est **(1) de dresser un état des lieux des opérations de connaissance, de protection ou de gestion sur les milieux humides littoraux en Languedoc-Roussillon**. Des entretiens réalisés individuellement avec les gestionnaires ont permis d'alimenter ce rapport sous la forme d'un tableau de bord. En parallèle, un atlas cartographique permettra d'illustrer le périmètre d'intervention des structures interviewées. Un fichier des coordonnées des structures sera également retransmis (tableau 1).

Cet état des lieux permettra **(2) notamment d'identifier des actions exemplaires et novatrices sur le territoire**. La synthèse des questionnaires doit mettre en exergue des actions pilotes et novatrices locales sur les milieux humides littoraux, transposables et/ou exploitables au travers du programme d'actions SRCE et ouvrir des perspectives en rendant compte des pistes de travail et d'actions pour poursuivre la dynamique de la convention régionale zones humides sur la frange littorale.

Le dernier objectif associé à cette synthèse est **(3) sa diffusion à l'occasion de l'organisation d'une réunion régionale pour présenter le travail mené, au public technique concerné** (agents des structures en charge de la gestion de la biodiversité et/ou de la gestion de l'eau et/ou de l'aménagement du territoire sur le littoral). Des discussions-échanges au cours de cette journée qui a eu lieu le 28 novembre 2013 ont permis d'amender le travail présenté (tableau 1).

Enfin des pistes de travail sont proposées, pour alimenter la réflexion sur les suites à donner à cette réalisation.

**Tableau 1** : Objectifs, méthodes et livrables prévus dans le cadre de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le littoral du Languedoc-Roussillon.

OBJECTIFS	METHODES	LIVRABLES
Fournir un état des lieux des opérations de connaissance, de protection ou de gestion spécifiquement sur les zones humides littorales et du pourtour des lagunes en Languedoc-Roussillon.	Questionnaires validés par les gestionnaires réalisés à partir d'entretiens en vis-à-vis avec les gestionnaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 14 structures gestionnaires et/ou syndicats de bassin versant ;</li> <li>✓ le Conservatoire du Littoral ;</li> <li>✓ 3 Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) : Thau, Narbonnaise et Roussillon-Canet.</li> </ul>	Compte-rendu des enquêtes.
Identifier des actions exemplaires de connaissance, de protection ou de gestion.	Cartographie des acteurs : les structures interviewées avec leur périmètre de d'intervention et les dispositifs associés.	Atlas cartographique.
	Mise à jour des coordonnées des structures.	Fichier des coordonnées des structures.
Être en appui à l'organisation d'une réunion régionale spécifique, avec l'ensemble des partenaires concernés, de présentation du travail mené et des documents de cadrage existants	Réunion régionale de restitution	Ordre du jour et courrier d'invitation. Préparation avec les intervenants et intervention lors de la réunion régionale de restitution le 28 novembre 2013 à la DREAL L-R.

**Un tableau de bord a été mis en forme pour faciliter le suivi du plan d'action zones humides littorales et lagunes du SRCE et la déclinaison de la convention régionale zones humides sur les lagunes.** Il permet d'exploiter les questionnaires validés par les gestionnaires avec deux entrées. La première entrée est thématique, conformément aux axes de la convention « zones humides » :

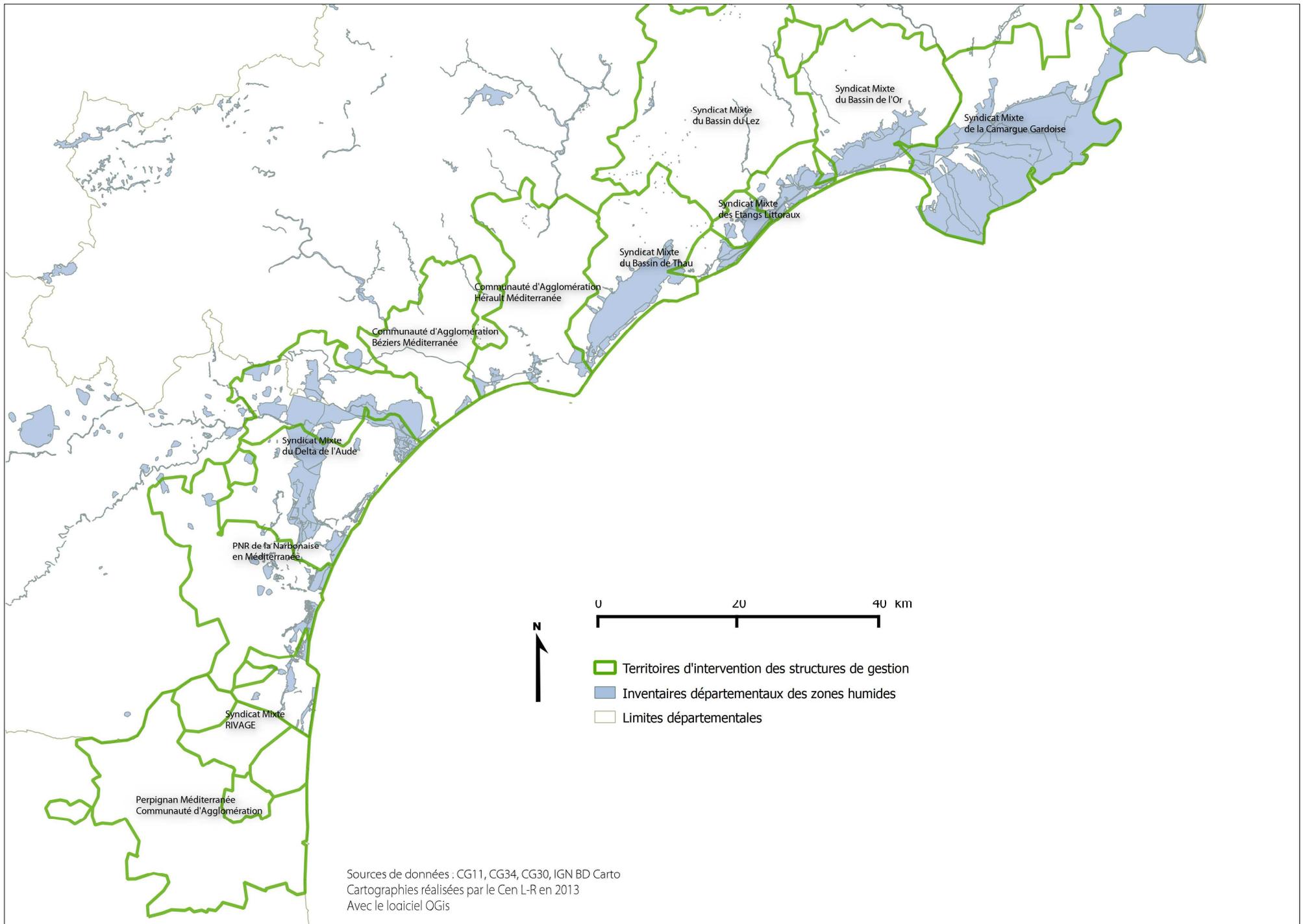
- ✓ COMMUNICATION : promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection ;
- ✓ CONNAISSANCE : connaissance des zones humides (localisation et fonctions) ;
- ✓ PROTECTION : favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification, pour une efficacité accrue des programmes d'actions ;
- ✓ GESTION : favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion.

La seconde entrée du tableau de bord permet d'exploiter les questionnaires par le biais d'une entrée « bassin versant » (tableau 2). Les principales structures intervenant sur les milieux humides de ces bassins versants sont indiquées sur le tableau 2 et la Figure 1.

Les statistiques ont été réalisées sur un périmètre incluant l'ensemble des communes jouxtant la zone côtière ou une lagune.

**Tableau 2 :** Structures animatrices Natura 2000 et structures de bassin des bassins versants des milieux humides littoraux.

BASSINS VERSANTS	Structures animatrices Natura 2000	Structures de bassin versant
Canet	Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération	Syndicat mixte du Réart
Salses-Leucate	Syndicat Mixte Rivage	Syndicat Mixte Rivage
La Palme	Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée	/
Basse vallée de l'Aude	Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée Syndicat mixte du delta de l'Aude	Syndicat mixte du delta de l'Aude
Basse vallée de l'Orb	Communauté d'Agglomération Béziers méditerranée Communauté d'Agglomération Hérault méditerranée	Syndicat mixte des vallées de l'Orb et du Libron
Basse vallée de l'Hérault	Communauté d'Agglomération Hérault méditerranée	Syndicat mixte du Fleuve Hérault
Thau	Syndicat mixte du bassin de Thau / ADENA	Syndicat mixte du bassin de Thau
Palavasiens	Syndicat mixte des étangs littoraux	Syndicat mixte du bassin du Lez
Or	Syndicat mixte du bassin de l'Or	Syndicat mixte du bassin de l'Or
Camargue gardoise	Syndicat mixte de la Camargue Gardoise	Syndicat mixte de la Camargue Gardoise



**Figure 1** : Cartographie des principales structures intervenant sur les milieux humides littoraux

## I.B. Livrables

### I.B.1. Enquêtes

Les entretiens se sont déroulés de mi-juin à fin juillet 2013 pour l'essentiel. Des entretiens complémentaires ont été réalisés suite au retour du COPIL du 9 septembre 2013. **17 organismes ont répondu aux enquêtes réalisées**, soit 14 structures gestionnaires et/ou syndicats de bassin versant (porteurs de DOCOB, SAGE ou contrats) et 3 structures porteuses de SCOT (Thau, Narbonnaise, Roussillon-Canet).

### I.B.2. Etat des lieux des actions par bassin versant

**Une cartographie des dispositifs d'intervention sur les zones humides littorales et lagunes a été réalisée.** Le périmètre retenu pour réaliser cette cartographie sur la frange littorale est l'ensemble des communes jouxtant la zone côtière ou une lagune.

L'ensemble des lagunes est couvert par un dispositif Natura 2000. Des démarches de gestion concertée de l'eau sont également engagées sur l'ensemble du littoral **à l'exception de l'étang de La Palme**. Enfin un périmètre SCOT est défini pour chacun de ces territoires.

Seul le territoire de Thau bénéficie d'une structure unique qui anime les 3 démarches (SCOT, SAGE, Natura 2000). La Camargue gardoise et l'étang de Salses-Leucate jouissent tous deux d'une structure animant à la fois les démarches de SAGE et Natura 2000. Sur les autres territoires se superposent des structures intervenant sur la gestion des zones humides et milieux lagunaires.

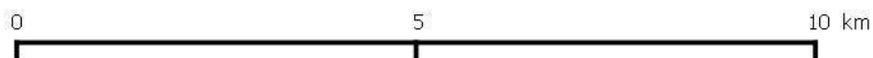
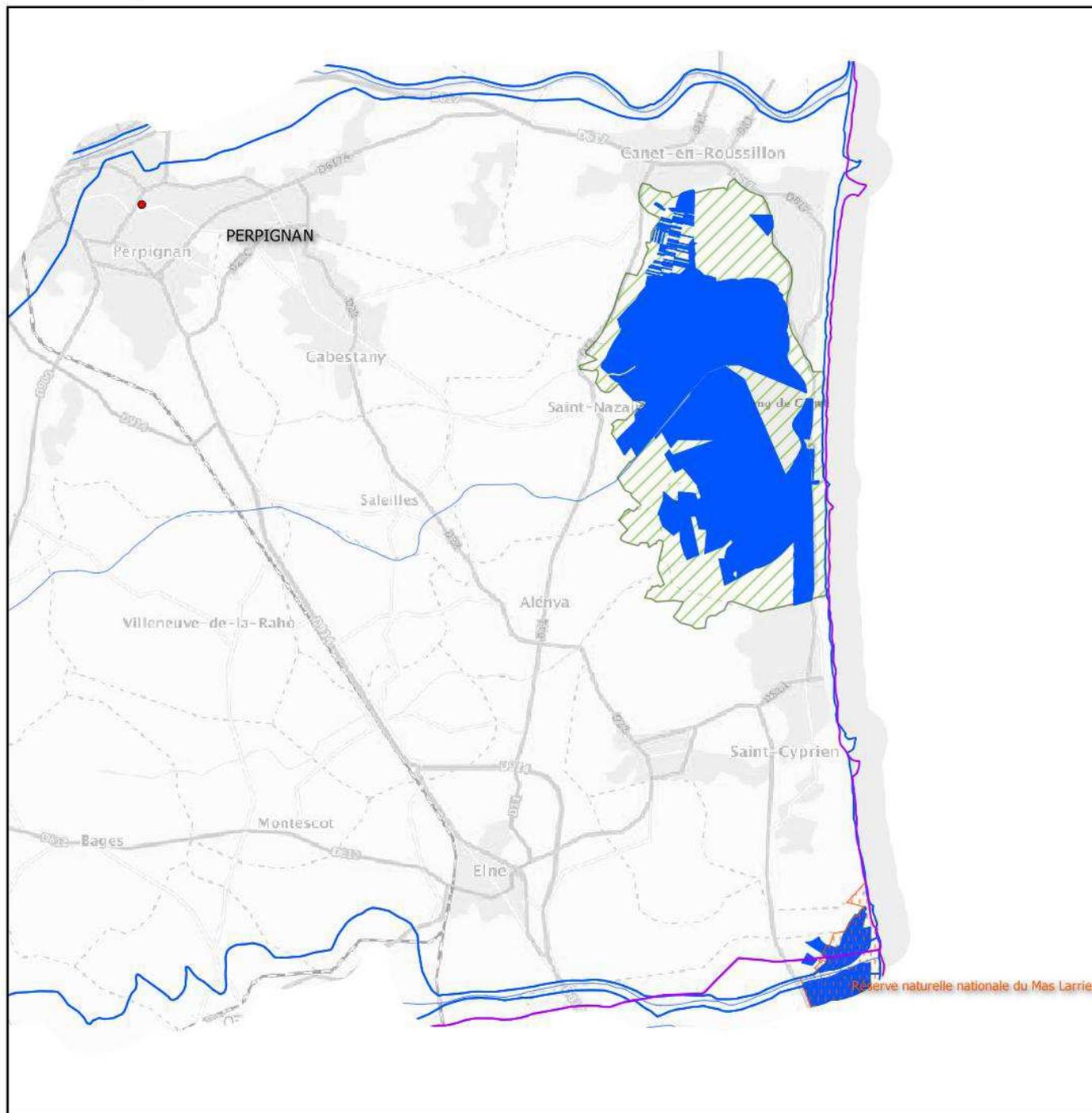
Enfin, dans le cadre du Programme de Mesures du SDAGE RMC, l'ensemble de ces territoires font l'objet de mesures de préservation et de restauration des zones humides, ainsi que de mesures nécessaires à l'atteinte du bon état des masses d'eau au titre de la DCE. Certaines mesures concernant les zones humides sont mentionnées dans les tableaux suivants.

**Tableau 3 :** Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin de l'étang de Canet.

Objectifs		Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation	Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Opérations grand public développées	Bonne campagne de sensibilisation avec opération ciblée estivant Manque de communication autres cibles (sociopro, élus)	Service animation communication sur événementiel (fête de l'étang) partenariat avec OT Canet = carte de séjour
		Public visé	Grand public et scolaire essentiellement	/	/
Connaissance	Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Inventaire CG66 validation en cours et disponible courant 2014	/	/
		Etude de fonctionnalité	Mauvaise connaissance	Besoin d'une étude	Protocole de gestion des vannes mais pas d'étude sur le fonctionnement hydraulique
		Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Connaissance partielle	Besoin de mise à jour diagnostic Natura 2000 et complément inventaire espèce tq odonates	Cartographie des herbiers 2011 et suivi 2013 diagnostic ZSC 2005 => évaluation 2014 diagnostic ZPS 2012
Protection	Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Pas de stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant	à développer en lien avec SM Réart selon prise de compétence sur Natura 2000	/
		Zonage	Pas de SAGE mais contrat de bassin en cours SCOT prise en compte ambitieuse des ZH	Besoin accompagnement communes PLU	SCOT Roussillon approuvé fin 2013 Pas de SAGE mais contrat de bassin en cours
			Pas d'inventaire zones humides disponible mais grande partie semble prise en compte dans le site Natura 2000	Quid intégrer zh en marge des sites Natura 2000 ?	Docob étang de Canet
			0 % de zh intégrées dans un zonage Espaces protégés (PN, RN, APB...)	Identification de zonage à créer à voir en lien avec la stratégie SCAP	/
Gestion	Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	Pas de statistique faute d'inventaire zones humides disponible	Poursuivre l'appui à l'acquisition par le CdL en fonction de la stratégie d'acquisition	1109 ha acquis par le CdL
		Gestion	Pas d'inventaire zones humides disponible mais grande partie semble prise en compte dans le site Natura 2000	Plan de gestion via le docob étang de Canet et sites CdL	Plan de gestion via le docob étang de Canet et sites CdL Animation docob zsc depuis 2006 Contrat de bassin en cours
			Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : en cours (50% à 75% d'actions engagées)	Bonne dynamique d'actions de restauration sur sites CdL	Actions Natura (îlots nidification, gestion fréquentation, mesures pasto et viti) et pg sites CdL
		Compensation	Pas de tracabilité des zones humides ayant fait l'objet d'une compensation	Mettre en place un tableau de bord de suivi des MC	/

**Figure 3** : Milieux humides et dispositifs d'intervention sur le bassin versant de l'étang de Canet

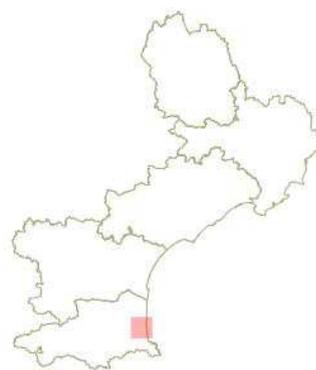
## Etang de Canet



### Légende

- Bassin versant
- Principaux cours d'eau
- SCOT
- Natura 2000
- Espaces protégés (RNN, RNR, APB)
- Acquis dans un but de préservation (ENS, CDL, CEN)

Sources de données : BD CARTHAGE, DREAL LR, FOND IGN 2014  
 Cartographies réalisées par le Cen L-R en 2014  
 Avec le logiciel QGIS

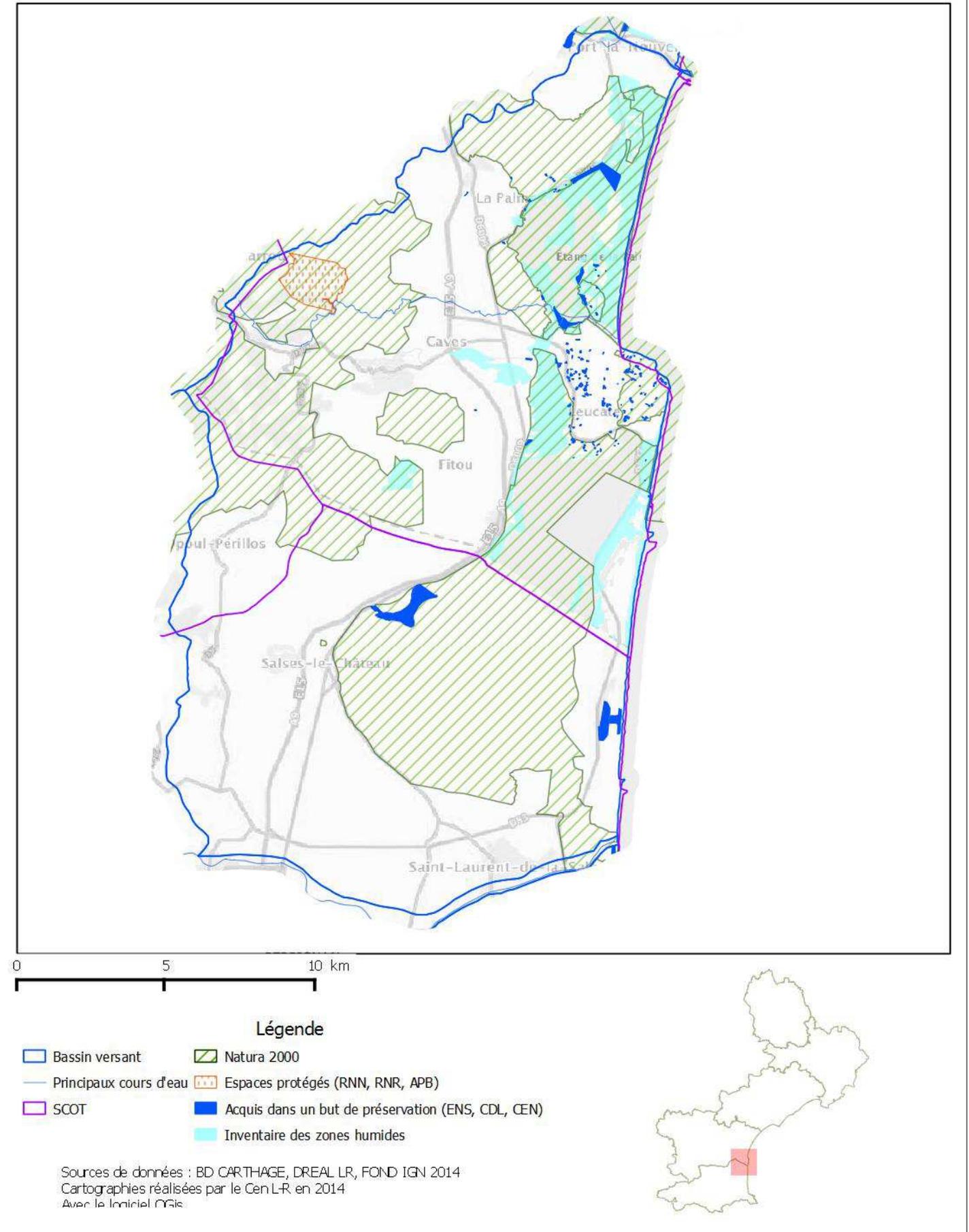


**Tableau 4 :** Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin de l'étang de Salses-Leucate.

Objectifs		Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation	Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Volet communication zh spécifique développé et diversifié	Poursuivre la dynamique	Maison de l'étang à Leucate Événement JMZH avec journée conférences Set de tables ZH pour restaurant Intervention auprès de la MISE 66 Action Police / procureur Chantiers internationaux Focus sur Saint Hippolyte Intervention à l'université de Perpignan
		Public visé	Grand public et scolaire (jmzh), estivants (Aucèl), élus	/	/
Connaissance	Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Inventaire SAGE 2009-2011 selon arrêté de délimitation de 2009	/	inventaire complémentaire pour zones à enjeux a fait perdre l'espace de fonctionnalité des zh urbaines
		Etude de fonctionnalité	Connaissance partielle	étude en cours et à réaliser sur zh en fonction des priorités de la stratégie	étude en cours avec O'Gamelag cartographie des agouilles
		Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Bonne connaissance sur Natura à affiner sur zh	Inventaires complémentaires sur les entités humides à réaliser,	Cartographie et suivi des herbiers diagnostic Natura 2000 en 2009 4 pg ZH en cours
Protection	Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant mise en œuvre depuis 2013	Poursuivre la dynamique d'acquisition de connaissance Système d'information	Mise en œuvre 2013 => 4 pg en cours + action transversale sur zh & urbanisme
		Zonage	SAGE prescriptif SCOT Plaine du Roussillon prise en compte ambitieuse SCOT Narbonnaise peu ambitieux Volet spécifique accompagnement PLU	Poursuivre accompagnement des PLU	SCOT Roussillon approuvé fin 2013 SCOT Narbonnais volet littoral en standby SAGE périmètre différent bv (peut-être zh dans l'interstice ?)
			70 % de zh intégrées dans un zonage Natura 2000	Quid intégrer zh en marge du site Natura 2000 ?	Site Natura 2000 concerne essentiellement l'étang
			0 % de zh intégrées dans un zonage Espaces protégés (PN, RN, APB...)	Identification de zonage à créer à voir en lien avec la stratégie SCAP	APPB en cours de rédaction sur la commune d'Opoul Périllos
Gestion	Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	3 % de zh acquis dans un but de préservation (CdL, ENS, CEN)	Renforcer l'appui à l'acquisition par le CdL	/
		Gestion	70 % de zh font l'objet d'un plan de gestion avec Natura	Poursuivre mise en œuvre de la stratégie de gestion zh	3ème contrat d'étang en préécriture 4 pg en cours selon priorités de la stratégie
			Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : en cours (50% à 75% d'actions engagées)	Bonne dynamique d'actions de restauration sur Natura + stratégie gestion zh lancée	Actions Natura Life+ LAG'Nature (lutte EEE, gestion fréquentation, mesures pasto et viti) et 4 pg zh initiés
Compensation	Formalisation en cours de la tracabilité des projets d'aménagements ayant impact sur zh Une mesure compensatoire menée pour le compte des ASF	Mettre en place un tableau de bord de suivi des MC	/		

Figure 4 et 5 : Milieux humides et dispositifs d'intervention sur le bassin versant de l'étang de Salses-Leucate

## Etangs de Salses-Leucate et de la Palme



**Tableau 5 :** Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin de l'étang de La Palme

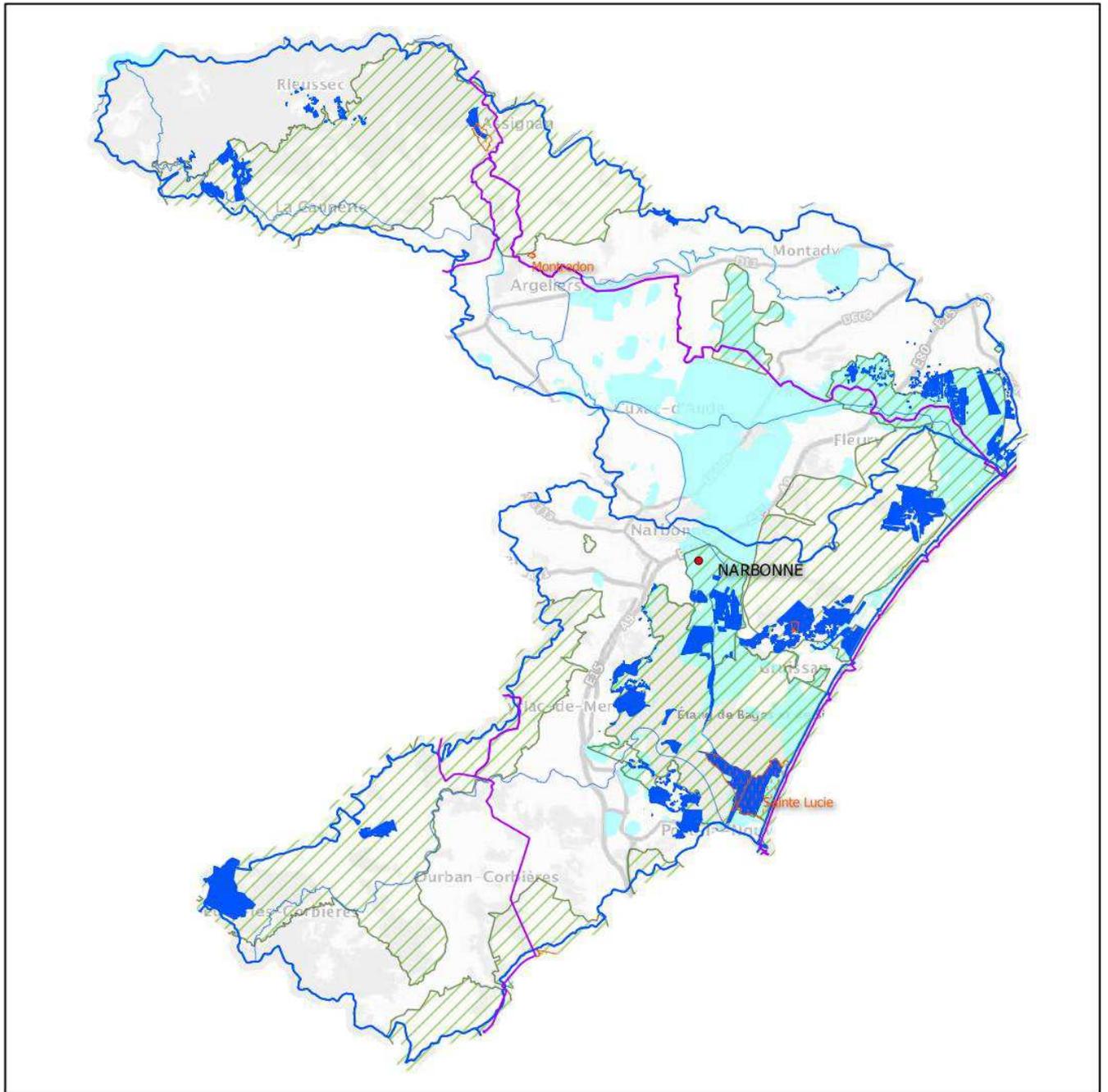
Objectifs		Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation	Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Opérations très développées	Poursuivre la dynamique	Maisons du Parc Réseau des animateurs du Parc, Archives du sensible Actions vers les loisirs nautiques PNR Rencontre polices
		Public visé	Tout public	/	/
Connaissance	Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Inventaire départemental 2006 et actualisation via l'inventaire du SMAAR 2013	/	/
		Etude de fonctionnalité	Bonne connaissance	Connaissance à compléter sur les étangs narbonnais	Comité de gestion du grau de La Palme
		Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Bonne connaissance	Poursuivre la dynamique d'acquisition de connaissance Formaliser et rendre interopérable les systèmes d'informations	Diagnostic natura 2008
Protection	Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Pas de stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant mais Docob sur une grande partie des zh	Stratégie à développer dans le cadre du SAGE BVA ?	/
		Zonage	Peu d'ambition de prise en compte zh dans SCOT Pas de SAGE Accompagnement PLU par le Parc	Veiller prise en compte par SCOT en révision 2014 Poursuivre accompagnement PLU Quid SAGE ?	SCOT Narbonnais volet littoral en standby
			Pas d'inventaire zones humides disponible mais grande partie semble prise en compte dans le site Natura 2000	Quid intégrer zh en marge des sites Natura 2000 ?	Docob La Palme
			0 % de zh intégrées dans un zonage Espaces protégés (PN, RN, APB...)	Identification de zonage à créer à voir en lien avec la stratégie SCAP	/
Gestion	Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	Pas de statistique faute d'inventaire zones humides disponible	Poursuivre l'appui à l'acquisition par le CdL en fonction de la stratégie d'acquisition	680 ha CdL
		Gestion	>80 % de zh font l'objet d'un plan de gestion avec Natura	Plan de gestion via le docob La Palme	Animation docob 2009
			Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : en cours (50% à 75% d'actions engagées)	Bonne dynamique d'actions de restauration sur Natura	Actions Natura (îlots nidification, gestion fréquentation, mesures pasto et viti) et pg sites CdL
Compensation	Pas de tracabilité des zones humides ayant fait l'objet d'une compensation	Mettre en place un tableau de bord de suivi des MC	/		

**Tableau 6 :** Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin de la basse vallée de l'Aude

Objectifs		Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation	Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Opérations très développées sur le territoire du PNR Communication à améliorer hors PNR	Poursuivre la dynamique Mettre en synergie les actions et les moyens PNR/SMDA sur le territoire commun Développer la communication hors du territoire du PNR (site internet par ex.)	Maisons du Parc, maison de site RNR Ste Lucie Réseau des animateurs du Parc, Archives du sensible Actions vers les loisirs nautiques PNR Animation scolaire grand public basse plaine de l'Aude Rencontre polices + élus Fête de la transhumance
		Public visé	Tout public	/	/
Connaissance	Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Inventaire SAGE 2013 (M.Ouvrage SMMAR) avec hiérarchisation	A compléter sur sites N2000 et ZH de petites tailles	/
		Etude de fonctionnalité	Premières approches	Connaissance à compléter sur les étangs narbonnais et la basse vallée dont l'étang de Capestang	étude hydromorpho Bages-Sigean Comité de gestion du grau de Pissevaches étude fct hydraulique sur Ste Lucie étude BRL hydraulique sur basse plaine de l'Aude étude fct hydro et écologique sur Cours inférieur de l'Aude
		Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Bonne connaissance	Poursuivre la dynamique d'acquisition de connaissance Formaliser et rendre interopérable les systèmes d'informations Réaliser des inventaires sur les groupes pas connus/ certains secteurs des sites N2000 peu ou pas inventoriés	Diagnosics Natura (étangs Narbonnais, Basse Plaine de l'Aude, Cours inférieur de l'Aude, Mare du Plateau de Vendres) Faibles connaissances sur l'étang de Capestang Diagnosics pg sites CdL
Protection	Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant en cours	Stratégie développée dans le cadre du SAGE	/
		Zonage	Peu d'ambition de prise en compte zh dans SCoT Prescription proposée dans SAGE 2014 Accompagnement PLU par le Parc et le SMDA	Veiller prise en compte par SCoT en révision 2014 Poursuivre accompagnement PLU	SCoT Narbonnais volet littoral en standby SCoT du biterrois en révision SAGE en révision
			86 % de zh intégrées dans un zonage Natura 2000	Quid intégrer zh en marge des sites Natura 2000 ? Gestion Natura 2000 différente d'une gestion ZH (pas de réflexion sur le BV par ex)	/
Gestion	Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	11 % de zh acquis dans un but de préservation (CdL, ENS, CEN)	Poursuivre l'appui à l'acquisition par le CdL en fonction de la stratégie d'acquisition	clarification sur les structures gestionnaires
		Gestion	>80 % de zh font l'objet de l'animation d'un document d'objectifs avec Natura 2000	Bonne couverture des plans de gestion sur la partie Natura 2000 et CdL Réalisation de plans de gestion plus fins (à plus petite échelle, avec calendrier)	Animation Docobs Actions pg sites CdL (rq : le Docob Basse plaine de l'Aude fait office de pg des sites CdL) Diagnostic MAEt (2) + contrat N2K (2) Actions gestion fréquentation sur Pissevaches
			Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : en cours (50% à 75% d'actions engagées)	Bonne dynamique d'actions de restauration sur Basse Plaine de l'Aude et sites Conservatoire du littoral Pas avancé sur l'étang de Capestang et le Cours inférieur de l'Aude	Actions Natura sur le site Basse Plaine de l'Aude (restauration hydraulique, gestion fréquentation, mesures pasto et viti) et pg sites CdL
		Compensation	Pas de tracabilité des zones humides ayant fait l'objet d'une compensation		/

**Figure 6 :** Milieux humides et dispositifs d'intervention sur le bassin versant de la basse vallée de l'Aude

## Basse vallée de l'Aude

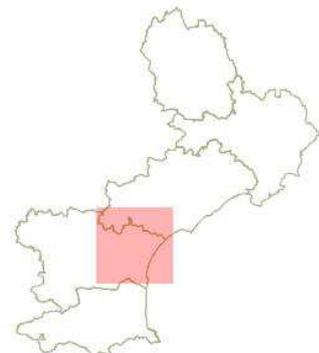


0 5 10 km

### Légende

- Bassin versant
- Principaux cours d'eau
- SCOT
- Natura 2000
- Espaces protégés (RNN, RNR, APB)
- Acquis dans un but de préservation (ENS, CDL, CEN)
- Inventaire des zones humides

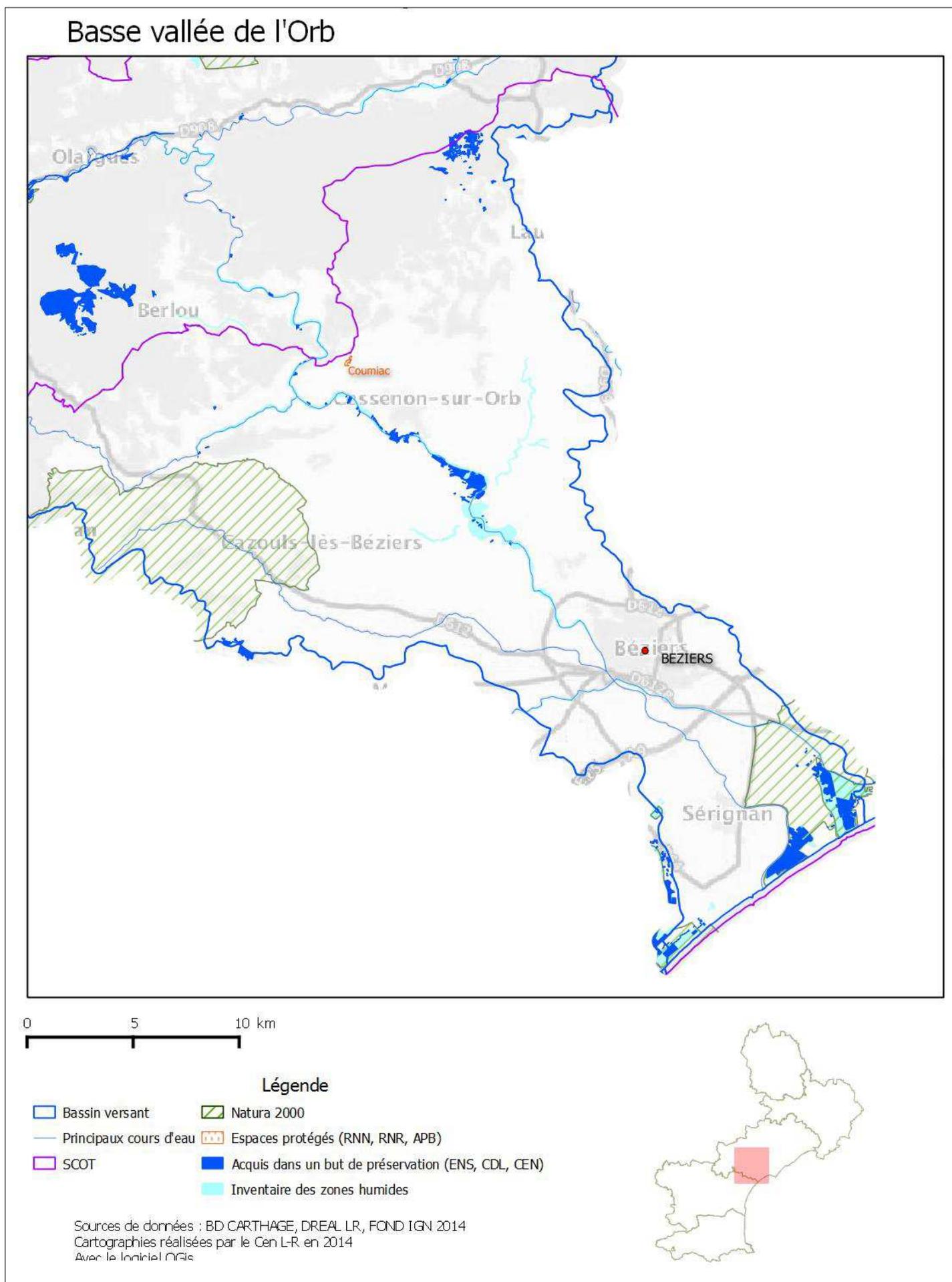
Sources de données : BD CARTHAGE, DREAL LR, FOND IGN 2014  
 Cartographies réalisées par le Cen L-R en 2014  
 Avec le logiciel QGIS



**Tableau 7 :** Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin de la basse vallée de l'Orb

Objectifs	Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Opération grand public	Développer les opérations de communication	Visite l'été par la Maison de l' Environnement
	Public visé	Grand public	/	/
Connaissance Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Inventaire SAGE 2013	/	/
	Etude de fonctionnalité	étude hydromorphologique sur l'Orb	/	Comité de gestion hydraulique sur Grande Maire
	Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Acquisition connaissance en cours	/	Diagnostic Natura Grande Maire 2008-09 Diagnostic Natura en cours sur Orpellières
Protection Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant en cours	Stratégie à développer dans le cadre du SAGE	/
	Zonage	SAGE en cours d'élaboration Peu de prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanismes	Prise en compte récente des zones humides littorales à amplifier Besoin accompagnement des PLU en révision	SCOT Biterrois en cours de révision 2014 Portiragnes : PLU Approuvé fin 2009
		78 % de zh intégrées dans un zonage Natura 2000	Quid intégrer zh en marge des sites Natura 2000 ?	Sites des Orpellières et Grande Maire Natura & CdL
		0 % de zh intégrées dans un zonage Espaces protégés (PN, RN, APB...)	Identification de zonage à créer à voir en lien avec la stratégie SCAP	/
Gestion Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	47 % de zh acquis dans un but de préservation (CdL, ENS, CEN)	Poursuivre l'appui à l'acquisition par le CdL en fonction de la stratégie d'acquisition	Orpellières et partie Grande Maire acquis par CdL
	Gestion	78 % de zh font l'objet d'un plan de gestion avec Natura	Docob en cours d'élaboration ou en animation	Docob et pg CdL Orpellières même document Animation Docob 2010 Grande Maire Diagnostic MAEt (2) + contrat N2K (2)
		Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : en cours (50% à 75% d'actions engagées)	Bonne dynamique d'actions de restauration sur Natura et sites CdL	Action de restauration du cordon dunaire Actions Natura (restauration hydraulique, gestion fréquentation, mesures pastos) et pg sites CdL
	Compensation	Pas de tracabilité des zones humides ayant fait l'objet d'une compensation	Mettre en place un tableau de bord de suivi des MC	/

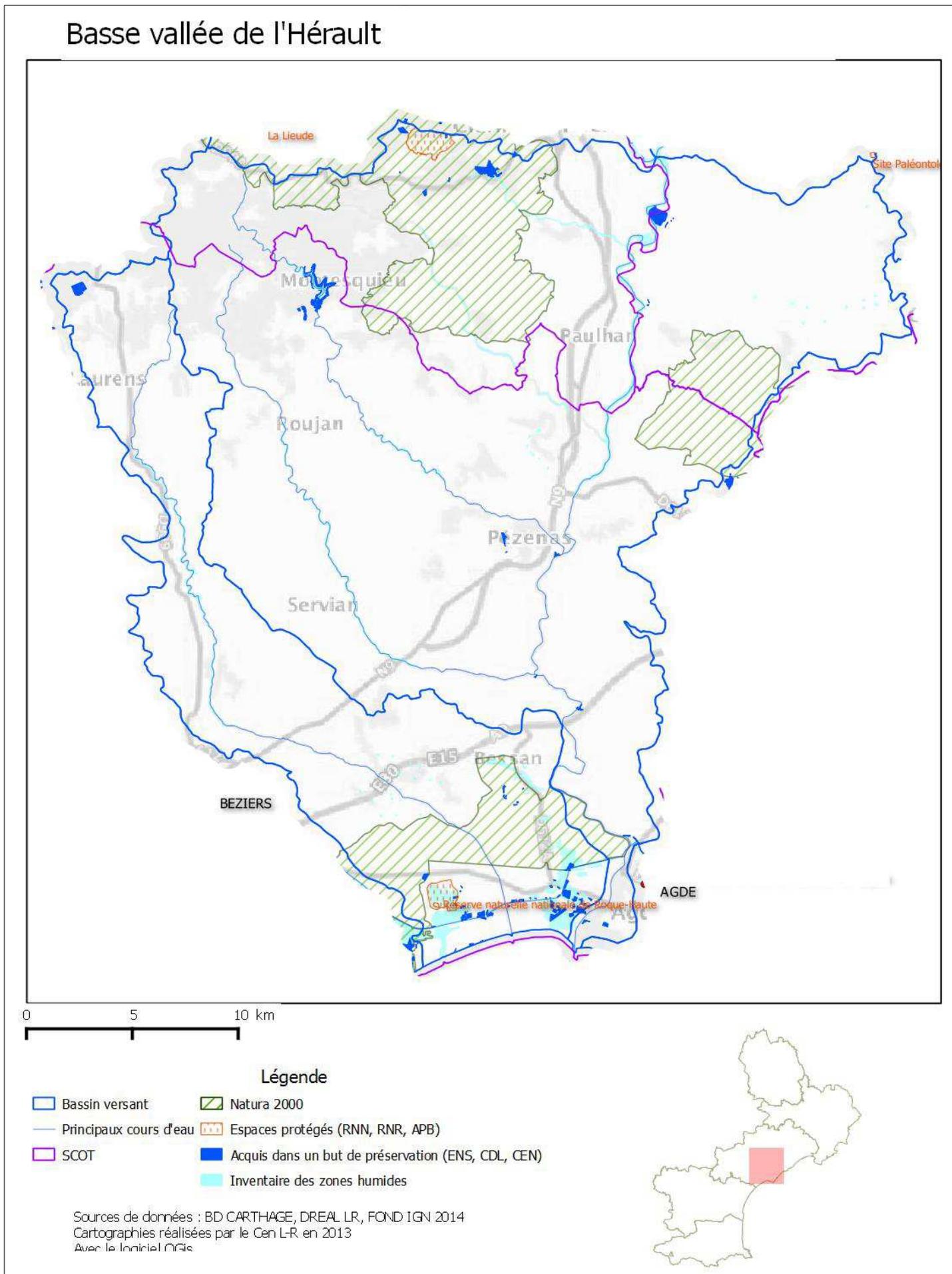
Figure 7 : Milieux humides et dispositifs d'intervention sur le bassin versant de la basse vallée de l'Orb



**Tableau 8 :** Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin de la basse vallée de l'Hérault.

Objectifs	Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Opérations grand public développées	Elargir la dynamique au public sociopro / élus...	2 ETP animation nature CAHM
	Public visé	Grand public / Scolaire	/	/
Connaissance Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Inventaire départemental 2006	Inventaire ZH en cours dans le cadre du SAGE Hérault	/
	Etude de fonctionnalité	Bonne connaissance fonctionnement hydromorphologique	/	Etude lien entre zh Verdisses et fleuve Hérault dans le cadre du diagnostic Natura du site Cours inférieur de l'Hérault Suivi morpho et écologique trait de côte
	Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Bonne connaissance globale sur le site Natura 2000 à préciser	Bonne dynamique acquisition de connaissance à poursuivre Système d'information à formaliser	Diagnostic Natura 2012 Cours inférieur Hérault (périmètre d'étude élargi aux Verdisses) Inventaires faune flore sur sites gérés
Protection Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Pas de stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant	Stratégie à développer dans le cadre du SAGE	/
	Zonage	SAGE en cours d'élaboration Peu de prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanismes	Poursuivre accompagnement communes PLU en révision	SCOT Biterrois en cours de révision 2014 Agde : POS en vigueur et PLU en cours ( RNN Bagnas associé) Vias : POS en vigueur et PLU en cours.
		18 % de zh intégrées dans un zonage Natura 2000	/	Verdisses pas dans site Natura 2000
		0 % de zh intégrées dans un zonage Espaces protégés (PN, RN, APB...)	Identification de zonage à créer à voir en lien avec la stratégie SCAP	/
Gestion Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	7 % de zh acquis dans un but de préservation (CdL, ENS, CEN)	Poursuivre l'appui à l'acquisition par le CdL en fonction de la stratégie d'acquisition	Schéma d'intervention foncier du CG34 sur Verdisses
	Gestion	<80% de zh font l'objet d'un plan de gestion avec Natura	Elaborer des plans de gestion sur la partie hors Natura 2000 et CdL	Actions pg sites CdL en cours Cours inférieur Hérault PAEN sur Verdisses en cours
		Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : peu avancée	En attente du PAEN	PAEN en cours
	Compensation	Pas de tracabilité des zones humides ayant fait l'objet d'une compensation	Mettre en place un tableau de bord de suivi des MC	/

**Figure 8 :** Milieux humides et dispositifs d'intervention sur le bassin versant de la basse vallée de l'Hérault

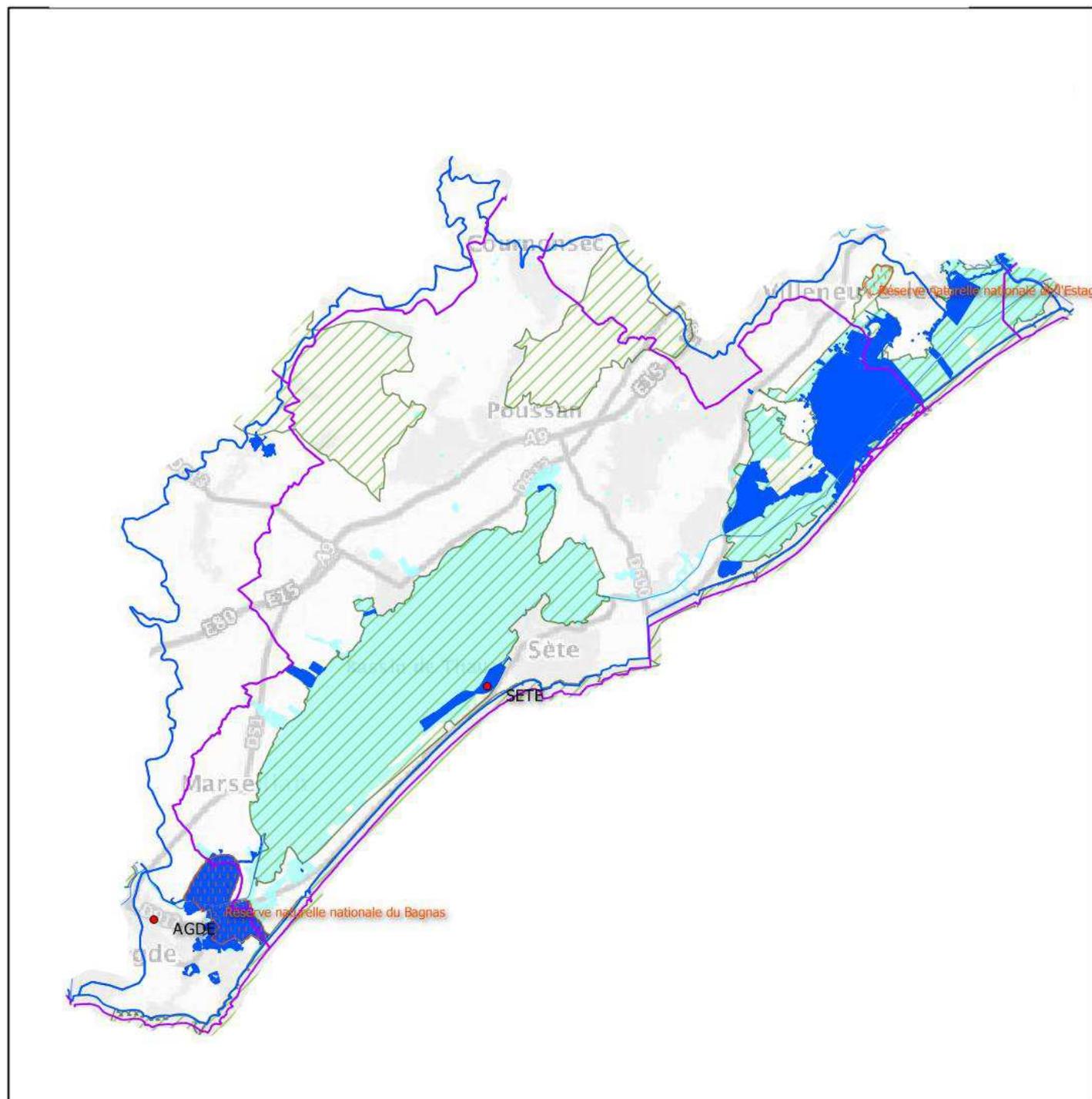


**Tableau 9 :** Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin de l'étang de Thau.

Objectifs		Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation	Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Opérations développées	Poursuivre la dynamique et impliquer les collectivités qui externalisent Manque de lisibilité, de stratégie globale partagée	Maison de site RNN Bagnas CPIE Bassin de Thau Programme eedd scolaire Thau agglo Gouvernance du contrat de gestion intégrée
		Public visé	Tout public	/	/
Connaissance	Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Inventaire départemental 2006	Inventaire ZH à actualiser et préciser dans le cadre du SAGE	/
		Etude de fonctionnalité	Bonne connaissance fct hydromorphologique	Besoin étude sur fonctionnalité écologique sur zh périphériques	Modélisation Mars 3D + O'Gamelag
		Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Bonne connaissance sur les sites gérés Nombreuses études socioéco sur Thau	Bonne dynamique acquisition de connaissance à poursuivre sur les sites gérés mais manque de connaissance à l'échelle du site Natura 2000 Système d'information à formaliser pour un meilleur accès à l'information	Diagnostic Natura 2010 Cartographie et suivi des herbiers de l'étang Inventaires faune flore sur sites gérés CdL, Thau Agglo et RNN Bagnas
Protection	Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Pas de stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant	Stratégie à développer dans le cadre du SAGE	/
		Zonage	Bonne prise en compte des zh dans les documents de planification mais pas encore phase opérationnelle	Besoin accompagnement des PLU en révision à formaliser	SCOT Thau --> définition tvb SAGE en cours de révision
			95 % de zh intégrées dans un zonage Natura 2000	/	Site Natura 2000 concerne essentiellement l'étang
			<1 % de zh intégrées dans un zonage Espaces protégés (PN, RN, APB...)	Identification de zonage à créer à voir en lien avec la stratégie SCAP	RNN Bagnas
Gestion	Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	2,4 % de zh acquis dans un but de préservation (CdL, ENS, CEN)	Bande sud de l'étang en cours d'acquisition par CdL	! Inventaire ZH prend en compte la surface de l'étang
		Gestion	>80 % de zh font l'objet d'un plan de gestion avec Natura 2000 MAIS pas de plan de gestion sur le bassin versant hors Natura	Bonne couverture des plans de gestion sur la partie Natura 2000 MAIS pas de plan de gestion sur le bassin versant hors Natura	Animation Docob depuis 2012 PG sites CdL dont Thau Agglo 14pg CdL/communal ou privé
			Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : en cours (50% à 75% d'actions engagées)	Bonne dynamique d'actions de restauration sur sites CdL / Thau agglo // Phase opérationnelle Natura débute	Actions pg sites CdL
		Compensation	Pas de tracabilité des zones humides ayant fait l'objet d'une compensation	Mettre en place un tableau de bord de suivi des MC	/

Figure 9 : Milieux humides et dispositifs d'intervention sur le bassin versant de l'étang de Thau

## Etangs du Bagnas, de Thau et d'Ingrill

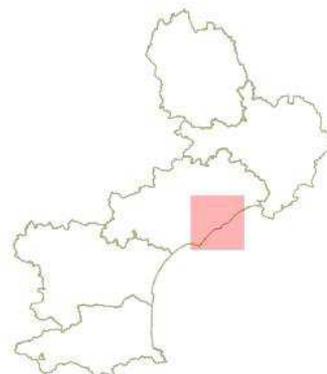


0 5 10 km

### Légende

- Bassin versant
- Principaux cours d'eau
- SCOT
- Natura 2000
- Espaces protégés (RNN, RNR, APB)
- Acquis dans un but de préservation (ENS, CDL, CEN)
- Inventaire des zones humides

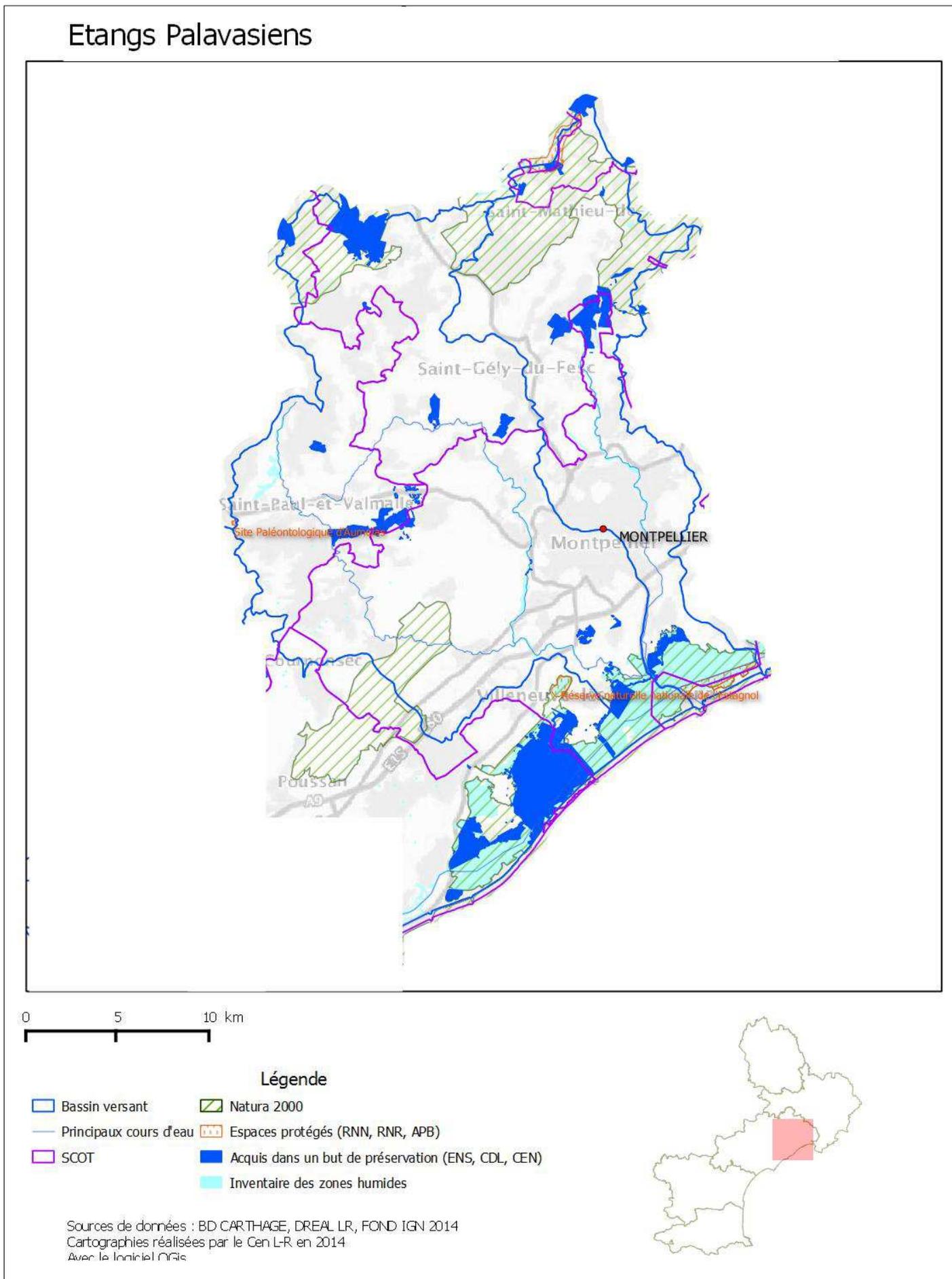
Sources de données : BD CARTHAGE, DREAL LR, FOND IGN 2014  
Cartographies réalisées par le Cen L-R en 2014  
Avec le Inicial OFIS



**Tableau 10 :** Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin des étangs Palavasiens.

Objectifs		Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation	Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Opérations très développées	Poursuivre la dynamique	Maisons de site Salines + Méjean Cap sur les lagunes campagne estivale Campagne Vert demain Actions vers les loisirs nautiques
		Public visé	Tout public	/	/
Connaissance	Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Inventaire SAGE 2011	/	/
		Etude de fonctionnalité	Étude de fonctionnalité partielle	Besoin étude interconnectivité inter-étangs et canal RàS	Étude hydraulique Marais Grande Palude 2014 Étude hydraulique étang Vic 2014
		Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Bonne connaissance globale sur le site Natura 2000 à préciser	Bonne dynamique acquisition de connaissance à poursuivre et système d'information formalisé	Diagnostic Natura 2008 Cartographie des herbiers Ingril Sud et Mouettes 2012 Inventaires faune flore sur sites gérés Diagnostic MAEt MAEzh (5) + contrat N2K (4)
Protection	Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant en cours mais stratégie non formalisée à l'échelle des Palavasiens	Stratégie à développer dans le cadre du SAGE	/
		Zonage	Bonne prise en compte des zh dans les documents de planification révisés 98 % de zh intégrées dans un zonage Natura 2000	Suivre révision SCOT Montpellier Accompagnement des PLU en révision	Suivi et accompagnement des PLU pertinent
			2 % de zh intégrées dans un zonage Espaces protégés (PN, RN, APB...)	Identification de zonage à créer à voir en lien avec la stratégie SCAP RNR Salines de Villeneuve potentiellement à créer	Quid intégrer zh en marge du site Natura 2000 ? /
Gestion	Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	38 % de zh acquis dans un but de préservation (CdL, ENS, CEN)	Poursuivre l'appui à l'acquisition par le CdL en fonction de la stratégie d'acquisition	! Inventaire ZH prend en compte les surfaces en étang Schéma d'intervention foncier
		Gestion	>80 % de zh font l'objet d'un plan de gestion avec Natura	Bonne couverture des plans de gestion sur la partie Natura 2000	Animation Docob depuis 2009 (27/32 actions engagées) PG sites CdL (Salins de Frontignan, Salines de Villeneuve, étang du Méjean) + ENS (Villeneuve)
			Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : en cours (50% à 75% d'actions engagées)	Bonne dynamique d'actions de restauration sur la partie Natura 2000	Actions Life+ LAG'Nature (lutte EEE, restauration connexions hydrauliques, aménagement fréquentation), Actions pg sites CdL Contractualisation MAE (5) et contrat N2K (4)
		Compensation	Tracabilité des zones humides ayant fait l'objet d'une compensation via le Syble et connaissance partielle sur les Palavasiens	Mettre en place un tableau de bord de suivi des MC	/

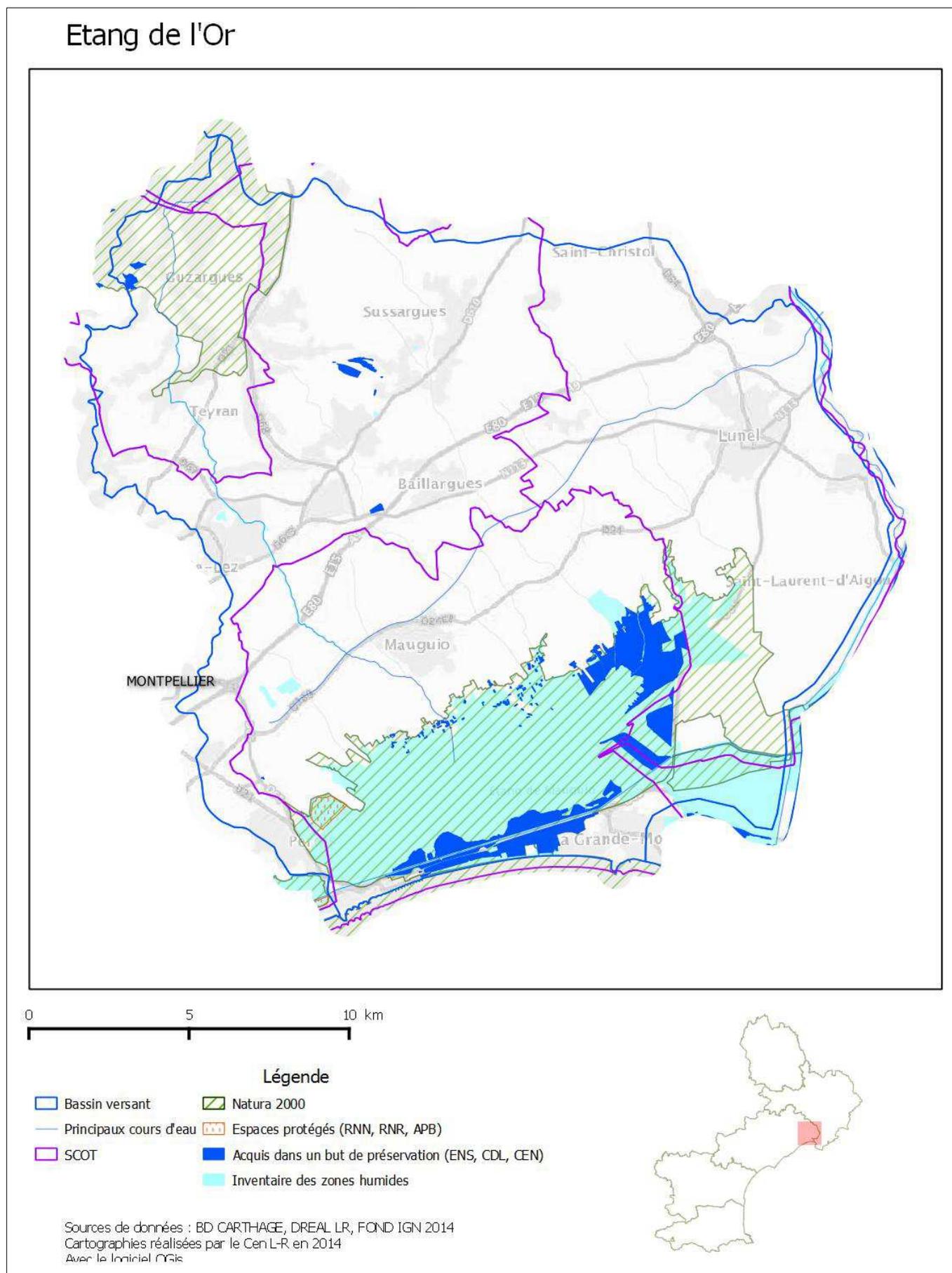
Figure 10 : Milieux humides et dispositifs d'intervention sur le bassin versant des étangs Palavasiens



**Tableau 11** : Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin de l'étang de l'Or.

Objectifs		Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation	Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Opérations grand public développées	Poursuivre la dynamique Elargir vers les sociopro	0,5 ETP Animations scolaires + Animations grand public jeudis de l'été Plaquettes d'informations + film et expo sur le bassin versant Veille collective EEE
		Public visé	Grand public & Scolaire	/	/
Connaissance	Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Inventaire départemental 2006	Inventaire ZH à actualiser et préciser sur l'ensemble du bassin versant dans le cadre d'une stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant	/
		Etude de fonctionnalité	Étude partielle	Besoin d'étude sur le fonctionnement hydromorpho avec part alimentation par le grau et par le canal du Vidourle	Étude hydrosédimentaire thèse J. Castaing Inventaire et diagnostic des petits ouvrages hydrauliques
		Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Bonne connaissance globale sur le site Natura 2000 à préciser	Bonne dynamique acquisition de connaissance à poursuivre Système d'information formalisé et interactif Manque connaissance sur les herbiers Peu d'informations sur bassin versant hors Natura	Diagnostic Natura 2008 Inventaires faune (Cistude, Larolimicoles, Roselières) Pointages mares et lavognes sur le bv Diagnostic MAEt (9-265ha) + contrat N2K (9)
Protection	Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Pas de stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant	Stratégie à développer dans le cadre du contrat de bassin	/
		Zonage	Prise en compte partielle dans documents d'urbanismes pas de SAGE mais un contrat de bassin en cours	Suivre révision SCOT Montpellier Accompagnement des PLU en révision	SCOT Pays de l'Or = très bonne prise en compte
			91 % de zh intégrées dans un zonage Natura 2000	Quid intégrer zh en marge des sites Natura 2000 ?	! Inventaire ZH prend en compte la surface de l'étang
			<1% de zh intégrées dans un zonage Espaces protégés (PN, RN, APB...)	Identification de zonage à créer à voir en lien avec la stratégie SCAP	APPB Castillonne sur Mauguio
Gestion	Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	14 % de zh acquis dans un but de préservation (CdL, ENS, CEN)	Poursuivre l'appui à l'acquisition par le CdL en fonction de la stratégie d'acquisition	! Inventaire ZH prend en compte la surface de l'étang
		Gestion	>80 % de zh font l'objet d'un plan de gestion avec Natura	Bonne couverture des plans de gestion sur la partie étang avec Natura 2000 MAIS pas de plan de gestion sur le bassin versant hors Natura	Animation Docob depuis 2009 (32/43 actions engagées) PG sites CdL (Tartuguières, Candillargues, Mauguio, Grand Travers) + ENS (Tartuguières) Gestion espèce invasives Gestion petits réseaux hydrauliques marais chasse
			Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : en cours (50% à 75% d'actions engagées)	Bonne dynamique de restauration sur la partie Natura 2000 MAIS rien sur le bassin versant hors Natura	Actions Life+ LAG'Nature (lutte EEE, restauration îlot nidification), contractualisation MAE (227ha) et contrat N2K (gestion hydraulique pour restauration roselière)
		Compensation	Connaissance partielle sur grands projets d'aménagement	Mettre en place un tableau de bord de suivi des MC	MC îlot de nidification Salaison + restauration de marais à Mauguio – comblement des bassins d'eau Aéroport de Montpellier MC zh Lansargues – travaux gd/pt Travers MC sur le bv, liés aux projets LGV et doublement de l'A9 qui vont toucher les cours d'eau mais aussi zh associées (restauration physique cours d'eau + zh)

**Figure 11** : Milieux humides et dispositifs d'intervention sur le bassin versant de l'étang de l'Or.

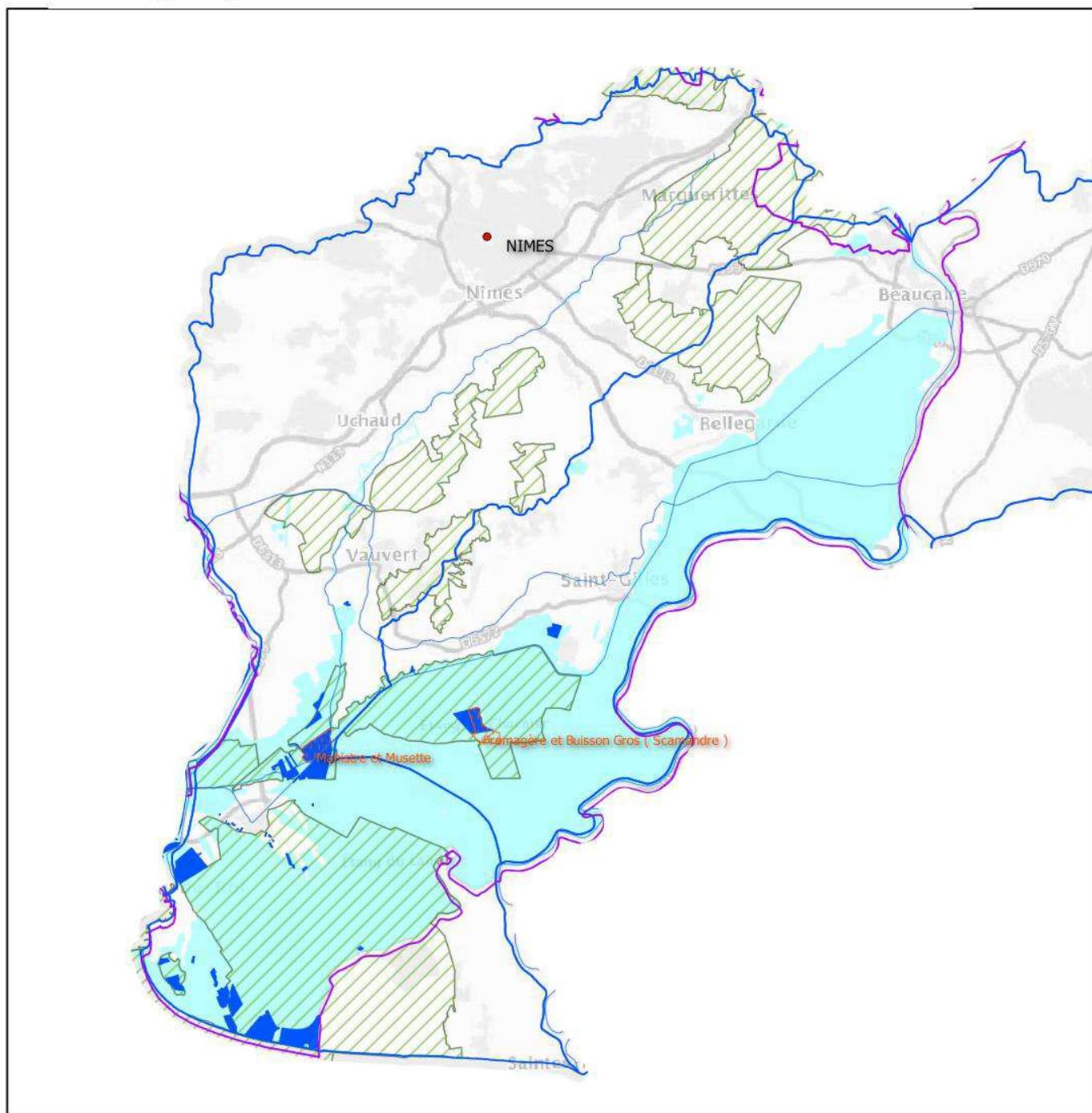


**Tableau 12 :** Tableau de bord de l'état des lieux de l'avancement des opérations milieux humides (connaissance et gestion) sur le bassin de la Camargue gardoise.

Objectifs		Indicateur de prise en compte des ZH	Modalités	Pour aller plus loin	Commentaires
Valorisation	Promouvoir la connaissance pluridisciplinaire des zones humides et la sensibilisation des acteurs aux enjeux de leur protection	Opérations de communication	Opérations très développées	Poursuivre la dynamique + ouverture de la maison Grand Site	Grand site de France => maison grand site avec projet accueil public (20 000 à 40 000 visiteurs attendus) (aménagement sentiers, information...) Centre du Scamandre => 15000 visiteur/an, 2200 scolaires, soirée thématique 6-7 avec 80-150 personnes public local <b>Réseau des ambassadeurs du patrimoine (60 membres)</b>
		Public visé	Tout public		
Connaissance	Connaissance des zones humides : Localisation et Fonctions	Inventaire Zones humides	Cartographie en 2005 intégré dans l'inventaire départemental	Inventaire ZH à actualiser et préciser dans le cadre du SAGE	
		Etude de fonctionnalité	Pas d'étude de fonctionnalité	Besoin d'étude sur échanges canal Rhône avec les étangs + lien avec Vistre et Vidourle	
		Etudes sur la biodiversité et autres (socio éco)	Connaissance acquises sur le site Natura 2000	Bonne dynamique acquisition de connaissance MAIS pas d'informations sur bassin versant hors Natura	Diagnostic Natura 1996-2007 Cartographie des habitats actualisé 2011 et compléments sur habitats aquatiques 2013-2014 Inventaires faune flore sur nombreux sites Diagnostic MAEt MAEzh (35-40) + contrat N2K (12) Suivis et inventaires écologiques nombreux, sur RNR et ENS Dép et sur l'ensemble du site N2000 (laro-limi, hérons, roselières...)
Protection	Favoriser l'intégration des zones humides dans des zonages ou des documents de planification	Gouvernance	Pas de stratégie de gestion des zh à l'échelle du bassin versant	Stratégie à développer pour gagner en cohérence sur la mise en œuvre des dispositifs Natura 2000, SAGE, OGS.	/ Plans de gestion existants mais non appliqués
		Zonage	Relativement bonne prise en compte des zh dans les documents de planification à venir	Suivre le SCOT pour prise en compte des zh Accompagner les PLU en révision Intégrer dans le SAGE des prescriptions sur les zh	SCOT Sud Gard en révision avec porter à connaissance des données fait fin 2012 SAGE en révision Grau du Roi et Aigues Mortes PLU révisés récemment restrictifs = quasi plus de zones urbanisables Saint Gilles en cours de révision (réflexion sur tvb)
			66 % de zh intégrées dans un zonage Natura 2000	Grande partie de marais privés non inclus dans le site Natura 2000	/
			1 % de zh intégrées dans un zonage Espaces protégés (PN, RN, APB...)	Identification de zonage à créer à voir en lien avec la stratégie SCAP	2RNR Mahistre et Musette + Scamandre + ENS dép
Gestion	Favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des zones humides tant au niveau de l'action foncière que de la gestion	Acquisition	6 % de zh acquis dans un but de préservation (CdL, ENS, CEN)	Poursuivre l'appui à l'acquisition par le CdL en fonction de la stratégie d'acquisition	CdL opportunité du Lairan manquée Projet acquisition de la propriété de M. HERBINGER (dont marais des Gargattes...)
		Gestion	<80% de zh font l'objet d'un plan de gestion hors Natura	Bonne couverture des plans de gestion sur la partie Natura 2000 MAIS pas de plan de gestion sur le bassin versant hors Natura	Animation Docob depuis 2007 Marais tour carbonnière, Murette, CdL, 2RNR Mahistre et Musette + Scamandre, ENS (Corgoulier, La Sylve) Gestion espèce invasives Gestion réseaux canaux et roubine par ASA sur marais privés mais pas inclus dans pg zh
			Etat d'avancement de la restauration par rapport aux préconisations du Docob Natura 2000 : en cours	Bonne dynamique de restauration sur la partie Natura 2000 MAIS faible sur le bassin versant hors Natura (sur le BV hors N2000 : mise en place de MAEt Prairies Humides)	Actions Life+ LAG'Nature (lutte EEE, restauration cordon dunaire, aménagement fréquentation), forte contractualisation MAE (35-40) et contrat N2K (12)
		Compensation	SMCG bien au courant des mesures compensatoires mais données difficilement accessibles	Mettre en place un tableau de bord de suivi des MC	MC Cistude – travaux du schéma d'amélioration d'évacuation des eaux vers la mer MC Diane – travaux modernisation canal du Ràs MC Saladelle de Girard steppe salée – projet voie cyclable SMCG MC amphibien, steppe salée, lutte baccharis ou acquisition CdL – travaux cordon dunaire Espiguette MC zh Boucanet – projet lotissement Grau-du-Roi MC à venir – confortement digue Rhône entre Beaucaire et Fourques

Figure 12 : Milieux humides et dispositifs d'intervention sur le bassin versant de Camargue gardoise

## Camargue gardoise

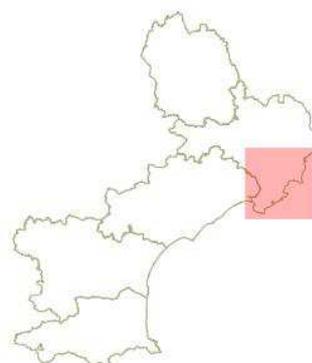


0 5 10 km

### Légende

- Bassin versant
- Principaux cours d'eau
- SCOT
- Natura 2000
- Espaces protégés (RNN, RNR, APB)
- Acquis dans un but de préservation (ENS, CDL, CEN)
- Inventaire des zones humides

Sources de données : BD CARTHAGE, DREAL LR, FCND IGN 2014  
 Cartographies réalisées par le Cen L-R en 2014  
 Avec le logiciel QGIS



### **I.B.3. Coordonnées des structures**

**Les coordonnées de 44 organismes intervenant sur les zones humides littorales et les lagunes ont été mises à jour durant cet état des lieux (annexe 1).**

### **I.B.4. Restitution régionale de l'état des lieux**

**La réunion régionale de restitution de cette étude est organisée le 28 novembre 2013, durant une journée, à la DREAL Languedoc-Roussillon.** Cette réunion technique a permis une présentation par la DREAL de l'état d'avancement du SRCE (volet trame bleue), de la convention régionale zones humides par le conseil régional et du travail mené par le Secrétariat Technique du SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée sur les zones humides. Le Pôle-relais lagunes - Tour du Valat et CEN L-R - ont présenté les résultats de l'étude spécifique aux zones humides littorales et lagunes. Enfin, des exemples de prise en compte des zones humides dans les opérations de gestion et les documents d'urbanisme ont été présentés :

- ✓ Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de gestion des zones humides : exemple sur le bassin versant de Salses-Leucate par le Syndicat Rivage
- ✓ Stratégie d'intervention foncière pour la préservation des zones humides : exemple du Département de l'Hérault et zoom sur les Palavasiens
- ✓ Prise en compte des zones humides dans les SCOT : cas du SCOT Plaine du Roussillon
- ✓ Intégration de la trame verte et bleue dans les SCOT : cas du SCOT de Thau

(Cf. en annexe 2 : lettre d'invitation, programme et compte-rendu de la journée).

## II. ACTIONS PILOTES ET NOVATRICES

Les enquêtes ont été exploitées pour mettre en exergue des actions pilotes et novatrices locales sur les zones humides, transposables et/ou exploitables au travers du programme d'actions SRCE.

Les actions ont été retenues pour leur caractère exemplaire. Elles sont présentées selon les axes du programme d'action du volet littoral proposé dans le SRCE que sont :

- ✓ Amélioration de la connaissance et sensibilisation des acteurs ;
- ✓ Maintien et restauration des continuités écologiques littorales et marines.

Les actions transversales exemplaires sont également citées.

### II.A. Actions transversales

Au préalable, deux démarches globales sont présentées comme exemple de stratégie de gestion intégrée à l'échelle du bassin versant.

- Contrat de gestion intégrée du bassin de Thau – Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT)

**Le contrat de gestion intégrée du territoire de Thau permet d'appliquer sur le terrain une approche globale de gestion du territoire.** Constatant que la sectorisation des politiques (SAGE, SCOT, Natura 2000) montre ses limites opérationnelles à l'échelle d'un territoire, à la différence des précédents, ce contrat ne traite pas seulement de l'assainissement, la gestion de l'eau et des activités conchylicoles. Il intègre les politiques liées à l'aménagement du territoire et de la biodiversité. L'objectif est de mettre en cohérence, harmoniser les politiques conduites sur le territoire. Il vise ainsi à coordonner les programmes d'actions des politiques sectorielles.

Une gouvernance innovante a été mise en place. **Les acteurs du territoire sont rassemblés au sein d'un comité stratégique, une structure unique, lieu de concertation et de décision.** Ce comité stratégique regroupe l'Etat, les collectivités et les acteurs du territoire ; pour définir les besoins et les priorités.

**Un outil d'évaluation des politiques publiques est également en cours d'élaboration.** Ce contrat prévoit ainsi de mesurer l'efficacité des actions.

**A noter que cette démarche est possible car le Syndicat Mixte du Bassin de Thau est chargé du SCOT, du SAGE et de Natura 2000 sur le bassin de Thau.**

Pour en savoir plus : <http://www.smbt.fr/content/contrat-de-gestion-intégrée>

Des démarches similaires d'intégration des politiques de gestion de l'eau et de la biodiversité existent ailleurs, telles que le comité d'étangs mis en place sur la Narbonnaise regroupant les instances de décision des sites Natura 2000 et du contrat d'étang.

- La stratégie de gestion des zones humides à l'échelle du bassin versant de Salses-Leucate

**Le syndicat RIVAGE a engagé la réalisation d'une stratégie de gestion en concertation avec tous les partenaires concernés avec comme objectif la protection durable et la mise en valeur des zones humides périphériques au complexe lagunaire de Salses-Leucate.**

**Ce document en plusieurs parties repose sur plusieurs étapes jugées nécessaires à la réalisation d'une stratégie de gestion cohérente.** Il établit dans une première partie le « diagnostic » du territoire d'étude, il aborde en seconde partie une priorisation des actions à mener découlant de ce diagnostic. Une troisième partie complète ce plan de gestion, il s'agit du plan d'actions. Pour être toujours en contact avec les dernières évolutions de la stratégie de gestion des zones humides, un tableau de bord a été mis en place.

Cette stratégie de gestion s'inscrit dans la continuité des politiques de gestion de l'eau et de la biodiversité portées par le SAGE et le document d'objectifs Natura 2000 de ce territoire.

A l'heure actuelle, 4 plans de gestion sont portés par les communes et/ou les acteurs concernés (avec RIVAGE en appui). Un travail sur une thématique transversale sur la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme est réalisé.

A noter que le Syndicat Rivage a un chargé de mission dédié aux zones humides.

Pour en savoir plus : <http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/>

## II.B. Amélioration de la connaissance et sensibilisation des acteurs

### - Le système d'information et l'observatoire cartographique du bassin de l'Or – Symbo

Dans le cadre de ses missions d'animation et de coordination locale dans le domaine de la protection de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité, **le Syndicat mixte du bassin de l'Or (Symbo) met progressivement en place un observatoire du bassin de l'Or**. Cet outil a pour objectif de contribuer au partage et à la diffusion des connaissances sur le bassin versant. Il met à disposition du grand public et des acteurs locaux, sous forme de cartes interactives ou de synthèse d'observations par commune, les données acquises sur le territoire concernant la faune, la flore, l'eau... Il répond également à la demande de transparence et de mise à disposition de l'information environnementale de l'Europe (convention d'Aarhus, directive Inspire), ayant pour objectif d'améliorer la prise en compte des enjeux environnementaux.

**Grâce aux synergies créées entre les acteurs du patrimoine naturel du bassin versant, le Symbo peut centraliser et structurer les données en interne.** Un catalogue des METadonnées de l'Étang de l'OR [METEOR] recense toutes les données géolocalisées détenues au Symbo. Une interface cartographique [observatoire cartographique] et des synthèses des observations naturalistes [biodiversité] permettent de valoriser ces données auprès d'un public plus large. En raison de leur sensibilité, certaines informations ne sont présentées que de manière agrégée par commune.

Rappel : les données présentées par l'observatoire sont le fruit de la mutualisation des connaissances de l'ensemble des partenaires. Il ne constitue qu'un état des connaissances actuellement répertoriées et ne peut se prévaloir d'être exhaustif.

Pour en savoir plus : <http://www.etang-de-l-or.com/observatoire-symbo.htm>

### - Cap sur les lagunes Palavasiennes – Siel

Pour permettre au grand public de découvrir la richesse de ces espaces naturels, le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (Siel), met en place une vaste opération d'écotourisme « CAP SUR LES LAGUNES », sur les étangs Palavasiens. Cette opération est réalisée depuis 2007 en partenariat avec le Conservatoire du littoral et ses gestionnaires, ainsi que les offices de tourisme présents sur le périmètre du Siel qui sont très impliqués et forment un très bon relais auprès du public estivant. Ce projet propose un programme de sorties nature, accompagnées par un animateur spécialisé, de juin à septembre. Cette opération d'envergure est une action d'éducation à l'environnement dont l'objectif principal est de permettre au public de connaître ces espaces naturels et leur fragilité afin de mieux les respecter.

Pour en savoir plus : <http://www.siel-lagune.org/>

### - Communication dans le cadre de la stratégie de gestion des zones humides à l'échelle du bassin versant de Salses-Leucate - Rivage

La communication et l'information constituent un levier majeur dans la préservation des zones humides. C'est pourquoi un support de communication original est actuellement en cours de réalisation : « Le set de table zones humides » qui sera proposé à l'ensemble des restaurateurs du territoire.

Pour en savoir plus : <http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/tableau-de-bord-de-la-strategie-de-gestion-des-zones-humides/action-transversale-communication/>

### - Partager les connaissances pour une meilleure action de police sur les territoires

Les rencontres régionales et locales « police » du Life+ LAG'Nature ont permis d'échanger sur les enjeux propres aux espaces naturels littoraux, sur les actions mises en place et celles à développer, et sur le lien entre structures gestionnaires et forces de police. C'est aussi l'occasion de faire le point sur toute la réglementation existante sur les étangs ; réglementation dont les limites ne sont pas toujours claires.

En parallèle d'actions de prévention, des actions coup de poing ont été organisées par le gestionnaire avec l'ensemble des forces en présence sur un territoire.

Par ailleurs, un mémo polices de l'environnement sur le littoral a été édité pour informer, sensibiliser, donner des outils concrets.

A noter : cette action est élargie au niveau régional avec le réseau des gestionnaires des espaces naturels protégés du L-R.

Pour en savoir plus :

<http://www.pole-lagunes.org/actualites/agenda/journees-techniques-et-dechanges/atelier-d-echange-police-de-lenvironnement-au-sei>

<http://www.pole-lagunes.org/documentation/autres-publications/guides/memo-polices-de-lenvironnement>

#### - Archives du sensible – Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

Conduit depuis plus de 10 ans, ce projet culturel original associe la recherche, la transmission des connaissances et la création artistique dans une même volonté de déjouer les stéréotypes. C'est une autre façon d'explorer un territoire, en une approche sensible, d'aborder la diversité des pratiques culturelles, des mythes ou des techniques, d'offrir des portraits de « Passeurs de territoire » singuliers, d'accueillir des artistes inventifs et éclectiques. L'intérêt de ce projet se retrouve dans la forte implication des acteurs locaux dans le projet, la mise en lumière du territoire et de ses problématiques au travers d'une approche artistique et culturelle et la sensibilisation du public à la préservation des zones humides.

Pour en savoir plus : [http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/archives\\_du\\_sensible/](http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/archives_du_sensible/)

## II.C. **Maintien et restauration des continuités écologiques littorales**

#### - Prise en compte de la biodiversité dans le SCOT de Thau – SMBT

**Pour répondre à l'enjeu du territoire de protéger et valoriser le capital identitaire et patrimonial, la démarche d'élaboration du SCOT s'est appuyée sur un atelier « espaces naturels ».**

Cet atelier a pour vocation la valorisation des connaissances empiriques des acteurs locaux, des données technico-scientifiques et des diagnostics d'experts *in situ*. La synthèse des dires d'acteurs a permis de cartographier les grandes dynamiques des espaces à valeur environnementale sur le territoire de Thau. Ensuite un travail a été réalisé pour protéger les espaces selon leurs valeurs et répondre à la problématique d'étalement urbain et de consommation d'espaces naturels et agricoles à partir d'une analyse multicritère, de données de terrain et de fiches communales. La méthode et les objectifs ont été discutés dans un groupe de travail (CEMAGREF, INRA, AgroParisTech, SupAgro, DDTM, Chambre d'agriculture 34, Conseil général 34).

Ce travail a permis de réaliser une cartographie de la trame verte et bleue sur le territoire afin de protéger les espaces en fonction de leurs valeurs. L'accent en termes de définition de trames a été mis sur les franges périurbaines et en évaluant les potentialités agricoles, les fonctionnalités (dont écologiques) en prenant en compte l'existant.

Deux principales perspectives ont émergé de ce projet :

- ✓ Accompagner les communes dans la traduction des cartographies du SCOT et prise en compte des préconisations du SCOT à l'échelle communale en vue d'une transcription dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ;
- ✓ Elaborer un schéma local de cohérence écologique pour qualifier la totalité des espaces non construits en fonction des catégories de service qu'ils produisent (production agricole, contribution à la biodiversité et aux fonctionnalités écologiques, contribution à la qualité paysagère, gestion des risques naturels, usages de loisirs). L'objectif est d'aboutir à une stratégie de gestion avec un programme d'intervention différencié.

#### - Prise en compte de la Trame verte et bleue dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

Suite à l'identification de sa trame verte et bleue, le Parc mène plusieurs actions pour favoriser la prise en compte de la Trame verte et bleue sur son territoire. Il accompagne les communes à qui il transmet un porter à connaissance lors de l'élaboration ou la révision de leur document d'urbanisme dans le quel il décrit les continuités écologiques et incite à les prendre en compte. Il a expérimenté avec la commune de Fleury la création d'un zonage agricole favorable aux continuités écologiques (Aco) et le classement de toutes les haies d'intérêt écologique à

l'aide de l'article L. 123-1-5-7°. Il a réalisé une étude de l'analyse de l'impact des infrastructures de transports sur la fragmentation de la trame verte et bleue et a conventionné avec RFF pour améliorer sa prise en compte.

Pour en savoir plus : [http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/en\\_actions/patrimoine\\_naturel/la\\_trame\\_verte\\_et\\_bleue](http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/en_actions/patrimoine_naturel/la_trame_verte_et_bleue)

- Le schéma d'intervention foncière des étangs Palavasiens - Siel

**Le syndicat mixte des étangs Palavasiens (Siel), en lien avec le département de l'Hérault, le Conservatoire du Littoral et les communes, a élaboré une stratégie de mise en cohérence des politiques d'intervention foncière à l'échelle de son périmètre.** Cette stratégie est appelée Schéma d'Intervention Foncière (SIF). Sur leurs secteurs d'intervention respectifs, les acteurs se sont engagés sur le long terme à maintenir une veille foncière, à acquérir systématiquement les parcelles en cas de transaction, à mettre en place une gestion des parcelles acquises. Le Siel leur apporte un appui technique à chacune de ses étapes et participe au maintien d'un partenariat étroit entre les parties prenantes.

Dans le cadre du schéma d'intervention foncière, **une démarche active de lutte contre la cabanisation est mise en place sur les Palavasiens par le Siel en lien avec les communes.**

Pour en savoir plus : <http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/etudes-et-projets/schema-d-intervention-fonciere-sur-les-palavasiens-34>

- Comité de gestion du grau de La Palme – PNR Narbonnaise en Méditerranée

À l'initiative du Parc, dans le cadre de la mise en œuvre des actions du document d'objectifs Natura 2000 du site La Palme, une « cellule de gestion du grau » a été créée regroupant les services de l'Etat, les communes de Leucate et La Palme, le parc naturel régional ainsi que les acteurs concernés par l'étang et la plage des Coussoules. **Un « cahier des charges pour une gestion concertée » a été rédigé, validé par le Conseil scientifique du Parc.**

Pour en savoir plus : <http://www.pole-lagunes.org/sites/default/files/Cahier%20des%20charges.pdf>

A noter que des démarches analogues existent sur les étangs de la basse plaine de l'Aude (Pissevaches, Vendres, La Matte) pour lesquels un comité de gestion a été mis en place et est animé par le SMDA, ainsi que sur l'étang de Canet où un comité de gestion du grau est animé par Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération.

- Aide à la gestion des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) : méthode de hiérarchisation et priorisation d'actions – CEN L-R

**Le projet Life+ LAG'Nature a finalisé des outils pour la gestion des EEE.** Une méthode de hiérarchisation des actions de gestion des EEE a été mise au point. Cette hiérarchisation est faite, selon l'espèce, le niveau d'envahissement, la valeur de l'habitat, la faisabilité de la lutte et les priorités du gestionnaire. Par ailleurs, des fiches d'identification pour les 62 espèces végétales les plus rencontrées en milieux lagunaires et dunaires, comprenant photos, images d'herbiers, écologie et répartition sont disponibles.

**La méthode mise au point se base sur une approche multicritères et constitue un outil d'aide à la décision.** La démarche préventive, aujourd'hui reconnue comme plus efficace est privilégiée. Elle oriente les choix des gestionnaires vers les priorités d'action propres à chaque site et permet de mettre en adéquation les objectifs et les moyens, indispensables sur les territoires littoraux fortement impactés par les espèces invasives.

Au final, un type d'action est attribué à chaque espèce (éradication, contrôle, inventaire, veille, non intervention ou alerte), une priorité d'action, des techniques de lutte et les secteurs où intervenir. L'aspect communication/sensibilisation est également précisé pour chaque espèce.

Pour en savoir plus : <http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/etudes-et-projets/un-gestionnaire-un-territoire-et-de-nombreuses-espece>

**A noter la démarche du Symbo sur le sujet qui a mis en place « Invasor », un projet de veille collective sur les plantes exotiques du bassin de l'Or.** Cet outil s'intègre dans le cadre plus large de la mise en place progressive d'un observatoire du bassin de l'Or.

Pour en savoir plus : [http://www.etang-de-l-or.com/especes\\_envahissantes.htm](http://www.etang-de-l-or.com/especes_envahissantes.htm)

- Pépinière de plantes méditerranéennes – Massif de la Clape

Dans le cadre de restauration de cordons dunaires, la revégétalisation ou l'aide à la végétalisation peuvent être utilisées sur des secteurs dégradés ou par exemple, sur un bourrelet

dunaire reconstruit. **La filière de semence d'espèces adaptées non exotiques envahissantes est à développer. En région, la pépinière du Rec d'Argent à Gruissan sur le Massif de la Clape est installée en partie sur des terrains du Conservatoire du littoral à Gruissan.** Depuis quelques années, elle propose aux particuliers et aux professionnels du paysage une gamme de plantes méditerranéennes. Issues d'un mode de culture écologique en plein-air, les espèces sont adaptées au climat méditerranéen.

- Schéma d'organisation des activités de loisirs - étangs du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

Afin d'accueillir les pratiquants des activités de loisirs sur son territoire dans de meilleures conditions (sans compromettre les activités traditionnelles porteuses de l'identité territoriale, ni les équilibres écologiques), le Parc planifie le développement durable des sports de nature à l'échelle de l'ensemble de son territoire. Cette démarche fait suite à une action pilote du Parc sur le partage de l'eau et la gestion de la fréquentation nautique sur l'étang de La Palme. **Avec l'appui du Conseil général de l'Aude, porteur du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), il achève en ce moment un schéma de développement raisonné des activités de pleine nature dont le principal objectif est de contribuer à leur développement, tant pour leur vocation récréative et sportive que pour leur contribution à l'attractivité touristique du territoire.** Les fédérations sportives ont été associées à la concertation et à l'identification de leurs besoins.

Sur la base du recensement des sites de pratiques dédiés aux activités de pleine nature, ce schéma permettra : de disposer d'une vision d'ensemble sur le territoire du Parc, en identifiant notamment les zones de cumul d'activités et d'enjeux écologiques ; de proposer des modalités d'organisation pour la cohabitation des usagers et la préservation de la nature, ce qui peut éventuellement, dans les cas extrêmes d'incompatibilité, prendre la forme d'une relocalisation de l'activité sportive sur un secteur où l'enjeu naturel est moindre.

- Prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme – Rivage

Dans le cadre de la stratégie de gestion des zones humides à l'échelle du bassin versant de Salses-Leucate, Rivage réalise un accompagnement des communes pour une prise en compte des zones humides dans les PLU et des orientations spécifiques zones humides élaboré par Rivage. **Une plaquette pour la prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme a été éditée.**

Pour en savoir plus : <http://rivage-salses-leucate.fr/missions/zones-humides/tableau-de-bord-de-la-strategie-de-gestion-des-zones-humides/urbanisme/>

- Prise en compte des zones humides dans les documents d'urbanisme – CG30

Dans le cadre du groupe de travail zones humides du Comité départemental de l'eau, la DDTM30 a élaboré une note sur l'intégration des zones humides dans les différentes phases de l'élaboration ou de la révision des PLU.

A noter la démarche similaire engagée dans l'Hérault par la DDTM34 dans le cadre du Comité départemental de l'eau de l'Hérault

- Restauration des dynamiques dunaires et continuités écologiques sur le massif de l'Espiguette – SMCG / Grau-du-Roi

**Dans le cadre du programme Life+ LAG'Nature, le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (SMCG) a expérimenté des travaux de restauration d'un milieu dunaire sur d'anciennes friches agricoles, au domaine de Terre Neuve, propriété du Conservatoire du littoral, situé au sein du massif dunaire de l'Espiguette** (commune du Grau du Roi). 25 ha de friches viticoles et d'asperges, abandonnées depuis 20 ans, situées au sein d'un système dunaire exceptionnel, sont en devenir de retrouver un aspect paysager et une dynamique dunaire. Le protocole expérimental d'intervention s'est notamment basé sur un retour d'expérience similaire à quelques kilomètres du site (parcelle des Baronnets, appartenant au Conservatoire du littoral, domaine de la Janine).

Pour en savoir plus : <http://www.pole-lagunes.org/actualites/infos-des-lagunes/etudes-et-projets/rehabilitation-d-une-dynamique-dunaire-sur-l-espiguet>

Plus largement, le projet de restauration du massif dunaire de l'Espiguette par la réhabilitation d'une seconde barrière protectrice naturelle, dont les travaux vont être lancés par la commune en 2014, bénéficieront de cette expérience.

Ces travaux doivent permettre de restaurer les continuités notamment trame bleue entre la mer et les lagunes en arrière dunes, ainsi que par la création et la restauration de dépressions humides.

- Action zéro pesticides sur les voies ferrées au droit des étangs de la Narbonnaise – PNR Narbonnaise en Méditerranée

**Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNRNM), la SNCF et Réseau Ferré de France ont mis en place des mesures alternatives de désherbage sur la ligne ferroviaire de Narbonne à Port-Bou.** Ces mesures ont pour objectif de réduire l'apport en pesticides arrivant directement au milieu lagunaire, sur la ligne au sud de Narbonne passant entre les étangs.

Plusieurs techniques ont été testées. Elles visent à lutter contre le développement de la végétation en bord de voie ferrée, pour réduire les traitements phytosanitaires et les supprimer le cas échéant. Dans le futur, les projets de lutte contre l'utilisation de phytosanitaires devront tenir compte à minima de ces axes d'amélioration. Devra également être testée la pose de géosynthétiques lors d'opérations de renouvellement de voie pour envisager ces opérations sur des linéaires plus conséquents (plusieurs km).

Aujourd'hui il n'y a plus de pesticides épandus sur cette portion de voie.

A noter qu'une démarche similaire a vu le jour sur les Palavasiens au droit de la Réserve naturelle nationale de l'Estagnol.

- Programme Vert demain ou comment réduire l'utilisation des pesticides sur l'espace public ?

Le programme Vert demain est une **démarche pilote en Languedoc-Roussillon de réduction des produits phytosanitaires et d'amélioration des pratiques horticoles qui a retenu l'attention des syndicats voisins des Palavasiens.** C'est dans cette optique que le SMBT, le Syble et le Symbo ont signé une convention de partenariat avec le Siel.

Pour en savoir plus : <http://www.siel-lagune.org/>

- Prairies fleuries en Camargue pour valoriser les spécificités de l'agriculture littorale

Le concours prairies fleuries est organisé par les parcs naturels régionaux et nationaux depuis 2010. Cette initiative valorise ces écosystèmes et les services qu'ils rendent : paysages, biodiversité, agri-environnement, alimentation. Cette année, la petite Camargue a participé. **Le concours agricole national des prairies fleuries récompense par un prix d'excellence agri-écologique, dans chaque catégorie de surfaces herbagères, les exploitations agricoles dont les prairies de fauche ou les pâturages sont riches en espèces végétales et animales.** Le concours a été étendu cette année à l'échelle de la réserve de biosphère de Camargue (MAB UNESCO) et a été co-organisé avec le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise.

Pour en savoir plus : <http://prairiesfleuries.espaces-naturels.fr/>

### **III. PISTES DE TRAVAIL ET D'ACTIONS**

Des pistes d'action sont dégagées à partir des actions novatrices présentées dans le chapitre précédent, donc des axes de réflexion et des objectifs pouvant enrichir les documents de planification et de déclinaison des actions qui seront validés ultérieurement avec les structures.

#### **III.A. Actions transversales**

De manière générale, l'ensemble des complexes lagunaires est animé par une ou plusieurs structures de gestion et/ou de planification pour l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau et/ou la gestion de la biodiversité. Ceci est le socle d'une dynamique régionale pour la préservation et la mise en valeur des milieux humides sur la frange littorale. Ces acteurs sont structurés en réseaux thématiques. Un manque d'échange et parfois de compréhension entre les structures de gestion de l'eau, de la biodiversité et a fortiori de l'aménagement sur un même territoire peut exister.

L'objectif pourrait être de poursuivre cette dynamique. Les actions proposées pour poursuivre cette dynamique sont :

- ✓ assurer le maintien et le développement de l'accompagnement technique et financier de ces structures ;
- ✓ intégrer les enjeux de protection des zones humides dans les compétences des structures en cas d'évolution, notamment dans le cadre des schémas départementaux de coopération intercommunaux.
- ✓ renforcer la dynamique des réseaux des acteurs et de l'inter-réseau pour rassembler les acteurs de l'eau et la biodiversité sur le littoral ;
- ✓ veiller à l'organisation de la gouvernance pour une gestion intégrée de ces territoires.
- ✓ poursuivre et améliorer la circulation de l'information et du porter à connaissance des projets et démarches en lien avec les milieux humides entre les institutions et les structures de gestion ;
- ✓ associer de manière plus systématique et reconnaître les structures de gestion et d'expertise locale dans les instances de coordination de la politique de gestion de l'eau, de la biodiversité et d'aménagement ;
- ✓ faire émerger des projets communs sur la frange littorale de type Life.

#### **III.B. Amélioration des connaissances et sensibilisation des acteurs**

##### **III.B.1. Valorisation**

Des opérations de communication et de sensibilisation sont menées sur l'ensemble des territoires dont une grande part est à destination du grand public et des scolaires. Les publics élus et socioprofessionnels sont plus difficiles à toucher. Le manque de fonds dédiés au développement des opérations d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et les difficultés pour les gestionnaires de mobiliser ces fonds sont un frein à la sensibilisation des acteurs.

L'objectif ici pourrait être de promouvoir les connaissances pluridisciplinaires et la sensibilisation des acteurs pour améliorer la mise en valeur et la préservation des milieux humides littoraux en :

- ✓ poursuivant l'effort sur le grand public et les scolaires (dispositif de sensibilisation du littoral Graine LR ; Journée mondiale des zones humides ; structurer une offre d'activités périscolaires centrée sur la sensibilisation à la préservation des zones humides et du littoral) ;
- ✓ amplifiant les formations et échanges à destination des techniciens entre gestionnaires, syndicats, administrations et scientifiques sur les territoires et entre territoires (i.e. s'appuyer sur les rencontres (atelier technique, groupe de travail, plateforme...) mis à disposition sur la région par les organismes (Pôle-relais lagunes méditerranéennes, Réseau ENP LR...); travailler de concert avec les centres de

- formations type CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour structurer une offre de formation et de journées d'échanges techniques) ;
- ✓ développant des opérations à l'attention des élus et socioprofessionnels par des journées de types « les élus parlent aux élus » ou des rencontres locales avec les acteurs socioprofessionnels dans un objectif d'action commune en faveur des milieux humides littoraux. (ex : rencontres du Life+ LAG'Nature).
- ✓ dédiant des fonds aux opérations EEDD et en facilitant l'accès à ces fonds aux gestionnaires.

### **III.B.2. Connaissance (localisations et fonctions)**

Les inventaires départementaux des zones humides couvrent 3 départements (en 2006 dans l'Hérault, en 2005 dans l'Aude et en 2005 enrichi en 2011 dans le Gard) mais sans mise à jour récente. A noter cependant, que pour les Pyrénées-Orientales l'inventaire est en cours et doit être validé fin 2013 pour diffusion courant 2014. Ces inventaires ont été réalisés à des périodes différentes et selon des méthodologies différentes. Ils sont donc hétérogènes. L'échelle de travail départementale ne semble pas forcément la plus pertinente car le périmètre peut être assez étendu.

Sur les 10 bassins versants de lagunes, 3 bassins versants ont fait l'objet d'une approche stratégique des zones humides conduisant à une mise à jour des inventaires selon l'arrêté de délimitation du 24 juin 2008 (Salses-Leucate, Basse Vallée de l'Aude et Lez-Mosson-Etangs Palavasiens). Cette mise à jour est en cours sur 2 bassins versants (Canet, à travers l'inventaire du CG66 et Orb-Libron), en projet sur l'Hérault.

La connaissance sur le fonctionnement (hydromorphologie, connectivité, continuités écologiques) des étangs et de leurs zones humides périphériques est lacunaire. La gestion de l'information et des données sur les territoires manque de structuration. Peu de structures disposent d'un vrai système d'information.

L'objectif des actions proposées dans l'axe « connaissance » est de renforcer les connaissances sur la localisation et les fonctions des milieux humides littoraux. Les pistes proposées consistent à :

- ✓ Compléter les inventaires départementaux en travaillant sur des territoires plus restreints avec les nouvelles méthodes de caractérisation des zones humides (critères de l'arrêté du 24 juin 2008) dans le cadre de la mise en place de la stratégie de gestion par bassin versant. (Thau, Or et Camargue gardoise) incluant la définition des fonctions et services rendus par les milieux humides et la prise en compte de leurs zones de fonctionnalité ;
- ✓ évaluer et mettre à jour les diagnostics écologiques des DOCOB (tous sont datés d'au moins 4 ans) ;
- ✓ réaliser des études sur le fonctionnement hydromorphologique des complexes lagunaires en fonction des problématiques locales ;
- ✓ réaliser des études sur le fonctionnement et la connectivité inter-étangs et le rôle des étangs dans le renforcement des continuités écologiques ;
- ✓ construction d'une architecture de gestion et de valorisation de la donnée au niveau régional et sa déclinaison locale.

## **III.C. Maintien et restauration des continuités écologiques littorales**

### **III.C.1. Protection**

Sur les 10 bassins versants de lagunes, 7 sont couverts par un SAGE dont 1 avec un contrat de milieu (bassin de Thau), 2 par un contrat de milieu uniquement (bassin de Canet et bassin de l'Or) et 1 seul ne bénéficie pas d'un outil de gestion concertée de l'eau (étang de La Palme).

L'ensemble des complexes lagunaires est inclus (ou quasi inclus pour les zones humides périphériques) dans un site Natura 2000 (au nombre de 13) et a fait l'objet d'un diagnostic écologique et socio-économique. L'ensemble des communes du littoral est couvert par une

démarche SCOT (au nombre de 7), ces démarches ne sont pas au même niveau d'avancement et de portages politiques.

L'intégration des complexes lagunaires dans les zonages et documents de planification est déjà bien avancé, l'objectif des pistes d'actions proposées dans l'axe « protection » pourraient être d'assurer une intégration accrue des enjeux inhérents à ces complexes en :

- ✓ généralisant la démarche de stratégie de gestion des zones humides à l'échelle du bassin versant ;
- ✓ veillant à la prise en compte ambitieuse des zones humides dans les SCOT en révision (Montpellier, Narbonnaise volet littoral, Sud Gard) ;
- ✓ accompagnant et informant les collectivités lors de la révision des PLU pour une prise en compte des zones humides ;
- ✓ mettant en place un mode juridique de préservation approprié selon l'enjeu local zones humides, par exemple par l'étude des possibilités d'intégration au périmètre les zones humides périphériques exclues des sites Natura 2000 littoraux ;
- ✓ intégrant complètement les zones humides reconnues stratégiques dans un zonage de protection comprenant un plan de gestion concerté.

### **III.C.2. Gestion**

Cet axe vise à favoriser les opérations de protection et de mise en valeur des milieux humides littoraux tant au niveau de l'action foncière que de la gestion. L'ensemble des complexes lagunaires est inclus (ou quasi inclus pour les zones humides périphériques) dans un site Natura 2000 (au nombre de 13) et est en phase opérationnel de mise en œuvre du DOCOB.

Sur les 10 bassins versants de lagunes, 2 vont bénéficier d'un outil opérationnel par le biais d'un contrat de milieu (bassin de Canet et bassin de l'Or) en cours de rédaction et 1 est à l'étude (Salses-Leucate). Les autres bassins versants bénéficient d'autres outils de gestion type contrat de projet et/ou s'appuient sur des démarches type Natura 2000 ou des plans de gestion locaux.

Globalement, l'évaluation de l'atteinte des objectifs de préservation des zones humides est partielle et non formalisée via une méthodologie commune à tous les territoires. La problématique de la compensation des travaux et aménagements impactant les zones humides est traitée partiellement. Vu les opérations de protection et de mise en valeur des milieux humides littoraux actuelles, il est proposé dans le futur de favoriser :

- ✓ la poursuite du soutien à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion ;
- ✓ la mise en place d'une évaluation des actions en faveur des milieux humides littoraux et de l'état de ces milieux humides littoraux à travers une méthodologie partagée (dispositifs d'évaluation Natura 2000 et programme RhoMÉO) ;
- ✓ la poursuite de la mise en place d'une stratégie foncière sur le littoral avec les partenaires concernés ;
- ✓ la mise en place un tableau de bord de suivi des zones humides impactées par les projets d'aménagement et des mesures compensatoires ;
- ✓ le besoin d'une formation/information sur la doctrine ERC et les mécanismes de compensation en zones humides.

## IV. CONCLUSION

Cette étude a permis de dresser un état des lieux de l'avancement des opérations initiées localement sur les milieux humides littoraux en Languedoc-Roussillon. L'intérêt de ce travail réside dans le travail collaboratif qu'il a exigé ; puisqu'il a été réalisé sous l'égide d'un comité de pilotage (associant maître d'ouvrage, maître d'œuvre et partenaires techniques). Les entretiens réalisés avec les acteurs locaux ont permis d'identifier leurs dispositifs et périmètres d'intervention respectifs, de mettre à jour leurs coordonnées et d'identifier leurs actions pilotes ou novatrices en milieux humides littoraux.

Très précisément, l'état des lieux en question permet d'identifier quelques actions remarquables sur les points suivants : connaissance ou sensibilisation, contribution à un objectif de fonctionnalité et qualité des milieux naturels, partage de l'espace et de la ressource équilibrée entre les usages et enfin les actions transversales. Ces actions mises en exergue peuvent inspirer d'autres maîtres d'ouvrages, sur d'autres secteurs. Sur la base du diagnostic réalisé, des pistes de travail et d'actions sont énumérées et ont pu faire l'objet d'échanges lors de la réunion de restitution régionale du présent état des lieux.

Les résultats de cette synthèse pourront alimenter les réflexions futures sur les déclinaisons locales de la convention régionale « zones humides » et le suivi du plan d'actions sur les zones humides littorales et lagunes du SRCE. Dans cette perspective, l'identification des actions pilotes et novatrices sur le territoire combinée aux pistes de travail proposées permettra d'appuyer les stratégies futures de préservation des milieux humides littoraux sur des expériences locales pertinentes.

## **ANNEXES**

ANNEXE 1 : Coordonnées des structures

ANNEXE 2 : Courrier d'invitation, programme et compte-rendu de la journée de restitution du 28/11/13